

● SKECHERS CHOISIT L'ALGÉRIE POUR SA PREMIÈRE USINE DE CHAUSSURES EN AFRIQUE

Les Américains à la reconquête des marchés du continent depuis l'Algérie

(P4)



● ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

Sonatrach et Midad Energy accélèrent sur "Illizi Sud"

(P5)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

NUMÉRIQUE, TRANSPORTS, RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'ARCHÉOLOGIE

Les directives du Président Tebboune lors de la réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres. Selon un communiqué de la Présidence de la République, l'ordre du jour a porté sur plusieurs dossiers: la numérisation, la lutte contre les feux de forêt, les transports, la recherche scientifique et l'archéologie.

(Lire en Page 3)



● Sortie de l'Algérie de la liste grise du GAFI : « une reconnaissance internationale du fait que l'Algérie a tourné définitivement la page des mouvements de capitaux illicites »

- Portail national des services numériques, objectif : simplification et souveraineté
- L'impératif d'accélérer la réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat - Ghardaia - El Meniaa
- Création du Haut Conseil pour la Communauté scientifique nationale à l'étranger
- Création de l'Agence nationale d'archéologie et d'une police spécialisée
- Nettoyage des ports : création d'une société algéro-chinoise

● GECF

L'Algérie souligne son engagement à promouvoir le gaz naturel dans le mix énergétique mondial

(P4)

● COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE AU QATAR

Chaib : « les succès professionnels et scientifiques qu'elle réalise, sont une source de fierté »

(P5)

● VIOLATIONS RÉPÉTÉES DE L'OCCUPATION ISRAËLIENNE CONTRE LA PRESSE

Gaza, cimetière des journalistes

(P12)

RDC : le ministère de la Santé décrète la gratuité des soins dans la province de l'Ituri



Dans le cadre des mesures prises pour endiguer la propagation de l'épidémie d'Ebola, le gouvernement de la République démocratique du Congo a décrété, le 20 juin, la gratuité des soins médicaux dans la province d'Ituri. L'annonce a été faite par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, Samuel Roger Kamba, lors d'une conférence de presse. « Si les gens ferment les centres, s'ils ont peur d'aller aux centres parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer, à ce moment-là le reste du système de santé ne va pas pouvoir suivre », a-t-il déclaré.

Selon lui, cette mesure exceptionnelle englobe les soins de santé primaires et les traitements de toutes les maladies, et non pas uniquement les cas liés à Ebola, dans toutes les structures sanitaires de la province, et ce, durant toute la période de la riposte contre l'épidémie.

« Pendant que nous parlons d'Ebola, le paludisme tue plus de 20 000 personnes par an dans notre pays, il ne faut donc pas que la réponse à la maladie puisse empêcher les soins continus pour le paludisme, la tuberculose et toutes les autres maladies », a fait savoir le ministre, qui espère que cette mesure permettra d'identifier rapidement les cas suspects d'Ebola et de renforcer la prise en charge des malades, endiguant dans la foulée la propagation du virus.

Selon le dernier bilan du ministère congolais de la Santé, le nombre de cas confirmés d'Ebola a atteint 933 personnes, dont 245 décès. Le nombre de décès aurait d'ailleurs reculé grâce au diagnostic des malades qui se rendent désormais plus tôt aux centres médicaux. Le ministère a aussi annoncé la guérison de 14 malades, dont 5 le 20 juin, portant le nombre total de guérisons à 80 patients qui ont déjà quitté les centres de traitement dédiés aux patients infectés par le virus.

La Californie décrète l'état d'urgence après l'incendie d'un entrepôt à Los Angeles

Le gouverneur de Californie, Gavin Newsom, a décrété l'état d'urgence en réponse à un incendie qui ravage depuis plusieurs jours un entrepôt frigorifique de stockage alimentaire dans le quartier de Boyle Heights à Los Angeles, ont rapporté samedi les médias américains.

Cette décision intervient alors que les pompiers poursuivent leurs efforts pour maîtriser le sinistre, qui s'est déclaré mercredi et a affecté la qualité de l'air dans plusieurs secteurs de la région, selon NBC News.

« La Californie se mobilise pour soutenir Los Angeles alors que les pompiers et les équipes d'urgence poursuivent leur travail afin de contenir cet incendie et de protéger les communautés environnantes », a déclaré Gavin Newsom.

Les autorités de l'État ont indiqué préparer la distribution de 5,5 millions de masques N95, de purificateurs d'air, de bouteilles d'eau et d'autres fournitures d'urgence, tout en renforçant la surveillance de la qualité de l'air.

La maire de Los Angeles, Karen Bass, avait auparavant déclaré l'état d'urgence local, invoquant les risques potentiels pour la santé des habitants des quartiers voisins.

« Nous avons clairement besoin de ressources de l'État pour prendre les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité de cette zone », a-t-elle affirmé.

Selon les autorités, plus de 85 millions de livres (39 millions de kilogrammes) de denrées alimentaires congelées stockées dans l'installation pourraient commencer à se décomposer, suscitant des inquiétudes quant à un éventuel risque biologique.

Le chef des pompiers de Los Angeles, Jaime Moore, a indiqué que les fluides frigorigènes dangereux, notamment l'ammoniac, avaient déjà été retirés du site.

Les équipes de secours ont déployé des hélicoptères capables de larguer jusqu'à 3 000 gallons d'eau à la fois et utilisent des retardateurs de feu à base de gel pour accélérer les opérations de confinement, selon la même source.

Une alerte à la fumée demeurait en vigueur dimanche, tandis que les pompiers poursuivaient leur lutte contre l'incendie.

Suisse : la délégation iranienne refuse de prendre des photos avec la délégation américaine

La délégation iranienne s'est opposée à toute diffusion en direct et séance photo avec la délégation américaine lors de la réunion en Suisse. Une source proche de la délégation de négociation, s'exprimant sous couvert d'anonymat auprès de l'agence de presse Tasnim, a fait une déclaration à ce sujet. La déclaration précise que les organisateurs de la réunion ainsi que la délégation américaine avaient prévu une poignée de main et une séance photo conjointe entre les délégations iranienne et américaine avant le début des pourparlers multilatéraux.

Ladite source a rapporté que le chef et les membres de la délégation de négociation iranienne s'étaient opposés à cette pratique protocolaire, faisant savoir qu'ils ne participeraient pas à la cérémonie de la photo commune avec la délégation américaine.

La même source a souligné qu'en raison de l'objection de la délégation iranienne et de son refus de participer à la cérémonie, la diffusion en direct et la séance photo ont été annulées, après quoi la délégation iranienne s'est rendue dans la salle de négociation.

En outre, il a été rapporté que la délégation américaine a demandé un délai de 5 minutes à la délégation iranienne afin de pouvoir évacuer les journalistes de l'espace de négociation, et que la cérémonie de la photo précédant les pourparlers s'est déroulée sans la délégation iranienne.



France : enseignement obligatoire de l'intelligence artificielle en classe de seconde en 2027



La France introduira un enseignement obligatoire consacré à l'intelligence artificielle pour l'ensemble des élèves de classe de seconde à partir de la rentrée 2027, a annoncé le Premier ministre Sébastien Lecornu sur la plateforme américaine X. Cette mesure, qui sera déployée sous l'impulsion du ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray, prévoit une heure hebdomadaire intégrée au cours de sciences numériques et technologie.

Selon les déclarations du chef du gouvernement sur X, « nous ne pouvons pas laisser une génération entière découvrir l'intelligence artificielle sans lui donner les clés pour la comprendre, et donc la maîtriser ». Le programme couvrira le fonctionnement des modèles d'IA, leurs usages, les enjeux éthiques, la souveraineté numérique ainsi que la lutte contre la désinformation et les manipulations.

Le gouvernement présente cette initiative comme un outil de formation à l'esprit critique dans un environnement numérique de plus en plus complexe.

Concrètement, tous les élèves de seconde générale et technologique suivront ce nouvel enseignement à raison d'une heure par semaine. Il sera intégré à la matière existante de sciences numériques et technologie, sans création de discipline autonome distincte à ce stade.

Sébastien Lecornu a affirmé que cette réforme s'inscrit dans une double ambition : former les élèves aux technologies émergentes et réduire leur exposition aux écrans. « Former à l'IA et réduire l'exposition aux écrans participent d'une même ambition : faire de nos élèves des citoyens libres, autonomes », a-t-il déclaré, toujours sur le réseau social X.

Sibérie : une découverte archéologique repousse l'origine connue de la peste

Dans des tombes vieilles de 5 500 ans, près du lac Baïkal, des chercheurs ont retrouvé les traces du plus ancien foyer connu de peste. Cette découverte bouleverse l'idée selon laquelle les grandes maladies seraient nées surtout avec les sociétés agricoles et montre qu'un peuple de chasseurs-cueilleurs pouvait déjà être frappé par une rude épidémie. Il y a environ 5 500 ans, autour du lac Baïkal, au sud de la Sibérie, vivaient des groupes nomades de chasseurs-cueilleurs. Ils pêchaient, chassaient et récoltaient des fruits sauvages. Ils ne connaissaient ni l'agriculture ni les premières villes. On aurait donc pu croire qu'ils étaient restés à l'écart des grands fléaux liés aux sociétés plus denses. Une nouvelle étude montre pourtant le contraire. Des chercheurs spécialisés dans l'ADN ancien ont identifié dans cette région le plus ancien foyer de peste connu à ce jour, rapporte El País. Leur enquête s'est concentrée sur Ust'-Ida, un cimetière utilisé pendant plusieurs générations. De nombreux enfants et adolescents y avaient été enterrés, sans traces de violence ni blessures pouvant expliquer ces morts précoces. Pour comprendre ce mystère, les scientifiques ont analysé les dents d'une cinquantaine de restes humains, conservés depuis les fouilles du Baikal Archeology Project. Après avoir prélevé un échantillon dans la racine de chaque dent, ils ont pu en étudier le matériel génétique. Le résultat a été saisissant : 39 % des échantillons contenaient des traces de *Yersinia pestis*, la bactérie responsable de la peste. Une telle proportion montre qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé, mais d'un véritable épisode infectieux. Jusqu'ici, les plus anciennes traces connues provenaient du nord de l'Europe et dataient d'environ cinq siècles plus tard. La découverte du Baïkal repousse donc l'histoire connue de cette maladie. Elle modifie aussi une idée largement admise : les grandes épidémies étaient souvent associées aux sociétés agricoles, plus sédentaires et plus concentrées. Or les habitants du Baïkal étaient des chasseurs-cueilleurs. La peste pouvait donc déjà circuler dans des communautés nomades, bien avant les villes. Reste une question centrale : pourquoi les enfants ont-ils été si touchés ? L'analyse du génome de la bactérie donne une piste. Cette ancienne souche ne possédait pas encore le gène qui a permis plus tard à la peste de se transmettre efficacement par les puces. Elle ne correspondait donc pas à la peste bubonique des grandes pandémies historiques, comme la peste de Justinien ou la Peste noire.

NUMÉRIQUE, TRANSPORTS, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'ARCHÉOLOGIE

Les directives du Président Tebboune lors de la réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres. Selon un communiqué de la Présidence de la République, l'ordre du jour a porté sur plusieurs dossiers : la numérisation, la lutte contre les feux de forêt, les transports, la recherche scientifique et l'archéologie.

La réunion a débuté par la présentation de l'ordre du jour, après l'ouverture de la séance par le Président. Le Premier ministre a ensuite présenté un exposé sur l'activité du gouvernement au cours des deux dernières semaines.

SORTIE DE L'ALGÉRIE DE LA LISTE GRISE DU GAFI : « UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DU FAIT QUE L'ALGÉRIE A TOURNÉ DÉFINITIVEMENT LA PAGE DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX ILLICITES »

Le Président Tebboune a exprimé sa reconnaissance au ministre des Finances et au Gouverneur de la Banque d'Algérie, ainsi qu'à l'ensemble des responsables et employés du secteur financier. Cette reconnaissance intervient à la suite de la décision du Groupe d'action financière, GAFI, de retirer l'Algérie de sa liste grise.

Le Président a rappelé que la réputation internationale de l'Algérie avait été fortement ternie avant 2019 en raison de nombreuses activités financières illégales. Il a souligné que la décision du GAFI constitue une reconnaissance internationale du fait que l'Algérie a tourné définitivement la page du blanchiment d'argent et des mouvements de capitaux illicites.

Le Président a chargé le ministre des Finances et le ministre de la Justice de veiller avec la plus grande rigueur et fermeté à prévenir toute irrégularité future dans les transactions financières. Il a insisté sur la nécessité de garantir la transparence, notamment au regard des réformes

économiques, financières et judiciaires engagées depuis son élection en 2019. Selon le communiqué, cet engagement vise à renforcer la réputation internationale de l'Algérie à tous les niveaux.

PORTAIL NATIONAL DES SERVICES NUMÉRIQUES, OBJECTIF: SIMPLIFICATION ET SOUVERAINETÉ
Concernant le Portail national des services numériques, le Président Tebboune a affirmé que sa mise en œuvre effective vise à améliorer la gestion et à réduire les dépenses. Il a indiqué que ce portail doit également renforcer l'efficacité de l'administration dans la gestion des affaires de l'État et des citoyens, tout en simplifiant le quotidien des citoyens et en contribuant à leur bien-être.

Le Président a chargé le Haut Commissaire à la Numérisation d'établir la Carte sociale nationale avant la rentrée scolaire prochaine. Il a précisé que cette mesure marque le début d'une nouvelle ère de justice sociale pour l'Algérie, dans le cadre d'un État moderne et fort, appuyé par un système numérique garantissant la souveraineté et luttant contre toutes les formes de fraude et de corruption.

L'IMPÉRATIF D'ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT - GHARDAÏA - EL MENIAA

S'agissant du financement de la première phase du projet de ligne ferroviaire reliant Laghouat, Gharadaïa et El Meniaa, le Président a ordonné l'accélération des différents ateliers liés à ce projet stratégique. Une telle structure de multiples dimensions économiques, notamment sa capacité à stimuler l'activité économique et à créer des emplois, doit être réalisée dans les brefs délais.

Le Président a ajouté que le raccordement de Hassi Messaoud à cette ligne permettra de réduire les coûts et les distances. Il a également souligné que ce raccordement contribuera à accroître les exportations algériennes, en particulier celles issues de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, dont la mise en service est prévue prochainement.

CRÉATION DU HAUT CONSEIL POUR LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER

Le Conseil des ministres a approuvé la création du Haut Conseil pour la Communauté scientifique nationale à l'étranger. Selon le communiqué, cet organe est placé auprès de la Présidence de la République et bénéficie d'une indépendance financière et administrative.

Le Président Tebboune a invité tous les scientifiques et universitaires algériens établis à l'étranger à participer et à con-



tribuer au projet de développement national. Il a indiqué que l'objectif est de hisser le pays au rang des nations développées grâce à leur expertise. Le Président a exprimé la fierté de la nation algérienne envers ses cadres qualifiés où qu'ils se trouvent dans le monde. Il s'est engagé à leur offrir les conditions pour contribuer, aux côtés de leurs homologues en Algérie, au développement du pays et à son ascension parmi les nations développées.

CRÉATION DE L'AGENCE NATIONALE D'ARCHÉOLOGIE ET D'UNE POLICE SPÉCIALISÉE

Concernant l'archéologie, le Président a souligné la nécessité de revitaliser la recherche et l'exploration menées par les archéologues et chercheurs algériens. Il a indiqué qu'il convient de leur donner les moyens scientifiques pour aller au-delà de la simple découverte d'artefacts existants, afin de poursuivre les fouilles et de mettre au jour davantage d'antiquités liées aux différentes périodes historiques de l'humanité en Algérie.

Le Président a ordonné la création d'une Agence nationale d'archéologie. Selon le communiqué, cette agence sera indépendante de toute administration hiérarchique et fonctionnera comme une institution à caractère commercial et industriel. Elle sera placée sous la tutelle directe de la Présidence de la République.

Le Président a également ordonné la création d'une force de police spécialisée. Cette unité sera chargée de la protection et du suivi de toutes les questions relatives aux antiquités, quelle que soit leur nature. Le communiqué précise que ses missions incluront l'exploration et la recherche sur le terrain.

NETTOYAGE DES PORTS: CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ ALGÉRO-CHINOISE

Avant la clôture de la réunion, le Président Tebboune a donné instruction de créer une société algéro-chinoise spécialisée dans le nettoyage de tous les ports

algériens, tout au long du littoral. Cette mesure prendra effet dès l'achèvement des travaux d'extension du port d'Annaba. Selon le communiqué, l'objectif de cette société est d'anticiper l'entrée en service du port

d'Annaba pour l'exportation du phosphate algérien. Cette phase suivra la mise en service de la ligne ferroviaire reliant la mine de Bled El Hadba à Oued El Kebrit, puis au port d'Annaba.

Hamza B

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Rationaliser l'énergie : un réflexe citoyen, pas juste une campagne

L'Algérie ne peut plus se permettre de gaspiller l'énergie. Jeudi à Alger, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a lancé la campagne nationale de rationalisation de la consommation d'électricité. Objectif : faire passer le message qu'économiser l'énergie est devenu un impératif collectif, au même titre que renforcer les centrales et les réseaux. Devant la Commission de régulation de l'électricité et du gaz, des associations de consommateurs, Sonelgaz-Distribution et l'Aprue, M. Adjal a rappelé les efforts de l'État : renforcement des capacités de production, de transport et de distribution pour répondre à la demande, surtout l'été quand la climatisation fait exploser les compteurs. Les investissements sont là, les coupures moins fréquentes. Mais le ministre a été clair : "Le succès de ces efforts reste également lié à la contribution des citoyens". L'usage rationnel de l'électricité n'est pas une option. C'est le facteur qui permet de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande et de garantir la continuité du service pour tous. Chaque climatiseur réglé à 26°C au lieu de 18°C, chaque appareil éteint au lieu d'être en veille, compte dans la balance nationale. Pour la présidente de la CREG, Baya Chekired, cette rencontre est l'occasion de "renforcer les efforts de sensibilisation et ancrer la culture de l'efficacité énergétique". Le message vise les ménages, mais aussi les commerces, bureaux et industries. L'idée est simple : l'énergie la moins chère et la plus propre est celle qu'on ne consomme pas.

Le rôle des associations de protection des consommateurs est mis en avant. Proches du terrain, elles peuvent expliquer, conseiller, traduire les gestes simples : choisir des équipements classe A, isoler les logements, profiter de la lumière naturelle, programmer les chauffe-eau. Ce sont des réflexes qui réduisent la facture des familles et soulagent le réseau national. La campagne s'appuie aussi sur la modernisation. Sonelgaz Distribution présente ses nouveaux services numériques pour que chacun suive sa consommation en temps réel. Mieux informé, le citoyen devient acteur de sa consommation au lieu de subir sa facture en fin de mois. Les communications ont aussi porté sur les enjeux de la maîtrise de l'énergie : moins de pression sur les centrales, moins d'importations de gaz pour les produire, plus de marges pour investir dans les énergies renouvelables. Rationaliser, ce n'est pas se priver. C'est consommer juste, au bon moment, avec les bons équipements. Avec une population jeune et en croissance, la demande va continuer d'augmenter. L'Algérie peut continuer à construire des centrales, mais elle doit aussi construire des comportements. La transition énergétique commence dans le salon, la cuisine et le bureau. Sans l'adhésion des citoyens, même les plus grandes infrastructures restent limitées. Avec elle, l'Algérie gagne en sécurité énergétique, en pouvoir d'achat et en marge de manœuvre pour son développement. L'impératif est là : l'énergie de demain se rationalise aujourd'hui.

SKECHERS CHOISIT L'ALGÉRIE POUR SA PREMIÈRE USINE DE CHAUSSURES EN AFRIQUE

Les Américains à la reconquête des marchés du continent depuis l'Algérie

Le marché algérien de la chaussure attire de plus en plus l'investissement Direct à l'Étranger (IDE) avec la venue des entreprises étrangères qui injectent pour créer ou acquérir une filiale, dans l'objectif d'exercer une influence sur sa gestion et de nouer une relation durable.

Il faut savoir que le secteur du cuir en Algérie est en pleine revitalisation. Porté par une importante ressource nationale en cuirs bruts issue du cheptel local, le pays couvre aujourd'hui plus de 20% de ses besoins nationaux et vise l'autosuffisance grâce à de nouveaux plans d'investissement public et privé. Ce secteur est en plein essor surtout avec le programme du gouvernement pour le développer en lui donnant plus d'importance avec plus de soutien et d'encouragements pour l'acquisition de matériel de production sophistiqué.

Un secteur où la production informelle est très importante. Un investissement qui permet le départ pour canaliser les PME qui sont dans l'informel afin de les intégrer dans le formel, surtout, avec les aides de l'Etat aussi bien pour le secteur public que privé. Il est important de

noter que depuis sa création en 2009, la SARL TRADIFOOT s'impose comme un acteur majeur dans la distribution de chaussures de grandes marques internationales sur le marché algérien avec son unité de production de Baba Ali à Alger. Grâce à un réseau performant de points de vente, une logistique maîtrisée, et une expertise de terrain reconnue, l'entreprise est aujourd'hui un partenaire de confiance pour les détaillants, les enseignes multimarques et les consommateurs exigeants.

LE PARTENARIAT DE SKECHERS AVEC TRADIFOOT

La société américaine spécialisée dans la confection de chaussures Skechers a signé, hier à Alger, un accord de partenariat avec l'entreprise algérienne Tradifoot pour la réalisation de son premier site de production en Afrique, un projet dont l'entrée en exploitation est prévue au premier trimestre 2027, avec une capacité de production de 2 millions de paires de chaussures par an. Les chaussures locales "Made in Algeria", arriveront sur le marché pour répondre aux besoins nationaux.

Pour la concrétisation de ce projet, les responsables concernés ont consacré un investissement de 10 millions de dollars. Le lancement de la première ligne de production est prévu au cours de l'année 2026. L'accord a été paraphé par le P-DG de Tradifoot, Djamel Ramoul, et le vice-président chargé des affaires financières de Skechers, Douglas Parker, lors d'une cérémonie présidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, au

siège de son département ministériel.

L'usine devrait atteindre un taux d'intégration locale de 40%, contribuant ainsi au développement de la production nationale et à la réduction des importations, selon les données communiquées à l'occasion.

Le projet prévoit également la formation de la main-d'œuvre algérienne par des experts de Skechers, afin d'assurer le transfert du savoir-faire et des technologies de fabrication, conformément aux standards internationaux du secteur.

La production sera destinée, dans une première phase, à couvrir les besoins du marché national, avant une orientation vers l'exportation vers les marchés africains à partir de la deuxième année d'exploitation, a-t-on souligné.

LE LANCEMENT EFFECTIF DE LA PRODUCTION DÉBUTERA EN 2027

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de signature, le directeur général adjoint de Tradifoot, Walid Benahmed, a indiqué que le lancement de la première ligne de production est prévu au cours de l'année 2026, tandis que la production effective débutera en 2027, précisant que l'investissement consacré à ce projet est estimé à plus de 10 millions de dollars.

L'entreprise, poursuit-il, ambitionne de développer progressivement l'unité industrielle, implantée dans la zone industrielle de Baba Ali (Alger), pour atteindre à terme quatre lignes de production, avec une capacité annuelle globale de 2 millions de paires.



M. Benahmed a également souligné que l'objectif est, à moyen terme, d'exporter les chaussures Skechers "Made in Algeria" vers les marchés africains, arabes et européens, estimant que cette initiative pourrait constituer une première susceptible de favoriser l'émergence d'un tissu industriel local dans le secteur de la chaussure et d'encourager l'implantation d'autres franchises internationales. Dans ce cadre, il a affirmé que l'Algérie dispose des ressources humaines et des capacités matérielles nécessaires pour devenir un pôle industriel en mesure d'exporter sa production vers les marchés internationaux.

Le responsable a, par ailleurs, indiqué que Tradifoot vise, à travers cette initiative, à renforcer sa présence commerciale sur l'ensemble du territoire national, afin de couvrir de manière plus large le marché algérien et d'étendre son réseau à toutes les wilayas du pays.

À travers des partenariats de ce type, l'Algérie cherche à replacer la filière chaussure au cœur de l'in-

dustrie hors hydrocarbures, et à faire revivre la splendeur de la production algérienne. Dans les années 1990, quand l'industrie algérienne de la chaussure était à son apogée et exportait vers l'Italie et la France, les Algériens la surnommaient "L'Italie de l'Afrique". Les usines de Constantine, Bab Ezzouar et Rouïba produisaient des chaussures en cuir d'une qualité qui rivalisait avec la production italienne. Les ateliers algériens travaillaient même en collaboration avec des experts italiens.

L'Algérie exportait à cette époque, ses chaussures en cuir fabriquées à la main vers l'Italie, berceau mondial de la mode et de la chaussure. Les Italiens les importaient puis les revendaient sous leurs propres marques. Constantine comptait à elle seule plus de 3000 ateliers et petites usines de chaussures, employant des dizaines de milliers d'ouvriers. La ville était devenue la capitale de la chaussure au Maghreb.

Saïd Ben

GECF

L'Algérie souligne son engagement à promouvoir le gaz naturel dans le mix énergétique mondial

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a souligné, hier, lors de l'audience qu'il a accordée au Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Philip Mshelbila, l'engagement de l'Algérie à poursuivre les efforts visant à renforcer le dialogue et la coopération entre les pays membres du GECF, à œuvrer au développement des projets contribuant au renforcement de la sécurité énergétique et à promouvoir la place du gaz naturel dans le mix énergétique mondial, indique un communiqué du ministère.

L'audience s'est déroulée en présence de la délégation accompagnant M. Mshelbila, qui effectue une visite en Algérie, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, du directeur de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI), basé à Alger, Azzedine Adjeb, et de cadres du secteur.

A cette occasion, M. Arkab a mis en avant la longue expérience cumulée par l'Algérie dans l'industrie du gaz naturel depuis plus de six décennies, tant dans les domaines de l'exploration, de la production, du transport, de la liquéfaction, que de la commercialisation, réitérant la dis-

position de l'Algérie à mettre cette expertise au service du Forum et de ses pays membres à travers le renforcement de la coopération technique et scientifique et l'échange des meilleures pratiques.

De son côté, M. Mshelbila a salué le rôle central de l'Algérie au sein du Forum ainsi que "sa contribution active dans le soutien du processus de coopération entre les pays membres, sans oublier ses efforts en vue d'assurer la réussite du GRI et promouvoir la place du Forum sur la scène énergétique internationale".

La rencontre a, par ailleurs, permis aux deux parties d'échanger les vues sur les développements des marchés mondiaux du gaz naturel ainsi que sur les défis auxquels fait face l'industrie gazière à la lumière des mutations géopolitiques et économiques actuelles, notamment ceux liés à la sécurité des approvisionnements, à la durabilité des investissements et à l'évolution de la demande mondiale sur le gaz naturel.

Ils ont, en outre, mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coordination et la concertation entre les Etats membres du Forum, en application des conclusions du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du GECF, tenu à Alger en mars 2024, notamment celles contenues dans la "Déclaration d'Alger", ainsi que sur l'importance stratégique du gaz natu-

rel en tant que ressource essentielle pour la sécurité énergétique mondiale et pilier majeur de la transition énergétique, en vue de garantir une transition équilibrée et équitable prenant en considération les spécificités des pays producteurs et les besoins des pays consommateurs.

Ils ont également insisté sur la nécessité de poursuivre l'investissement dans les différents maillons de la chaîne de valeur gazière afin de garantir la sécurité des approvisionnements et la stabilité des marchés à long terme.

Les discussions ont également porté sur le projet stratégique du TSGP, reliant l'Algérie, le Niger et le Nigeria, et contribuant au renforcement de l'intégration économique et du développement durable dans la région, ainsi qu'au soutien de la sécurité énergétique des pays de transit et des marchés internationaux.

Les deux parties se sont félicitées des progrès enregistrés et du lancement effectif de la concrétisation de ce projet majeur, qui traduit la volonté des trois pays de renforcer leur coopération et leur partenariat énergétique.

Evoquant le rôle croissant du GECF en tant que plateforme stratégique de dialogue et de coopération entre les pays producteurs de gaz, les deux parties ont souligné l'importance de renforcer la contribution du Forum à l'analyse des évolu-

tions des marchés énergétiques mondiaux et à l'élaboration de visions communes permettant de consolider la position des Etats membres dans les foras internationaux liés à l'énergie.

Dans ce cadre, MM. Arkab et Mshelbila ont consacré une part importante de leurs discussions au "suivi du processus d'activation de GRI, en tant qu'une des initiatives stratégiques issues du 7e Sommet du GECF", insistant sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ses programmes scientifiques et de recherche et de renforcer ses partenariats avec les centres de recherche, les universités et les entreprises énergétiques des pays membres, afin de lui permettre d'exercer pleinement son rôle en tant que centre international de recherche, d'innovation, de développement des compétences, de renforcement des capacités et d'échange d'expertises, en soutien à l'innovation, au transfert de connaissances et au développement de solutions technologiques durables au profit de l'industrie gazière.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont visité le GRI, où elles se sont enquis de ses missions et activités dans le cadre du soutien à la recherche scientifique et de la promotion de l'innovation dans le domaine énergétique, conclut le communiqué.

Hamza B

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

Sonatrach et Midad Energy accélèrent sur "Illizi Sud"

Les relations économiques entre l'Algérie et l'Arabie saoudite franchissent un nouveau cap. Le renforcement de la coopération, notamment dans le secteur stratégique des hydrocarbures, s'est concrétisé dimanche à Alger lors d'une rencontre de haut niveau.

Illizi Sud, projet phare du partenariat. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu le PDG de la société saoudienne Midad Energy North Africa, Cheikh Abdulleh Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban. Les discussions ont porté sur la coopération entre le groupe Sonatrach et Midad Energy, quelques semaines après la signature du contrat relatif au périmètre contractuel "Illizi Sud", a indiqué un communiqué du ministère. Situé dans le bassin d'Illizi, l'un des bassins les plus prometteurs du Sahara algérien, ce projet est présenté par les deux parties comme "stratégique" pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en Algérie. Il reflète, selon le ministère, "la dynamique de partenariat positive" entre Alger et Riyad.

PRÉPARATIFS TECHNIQUES ET OBJECTIFS AMBITIEUX
En présence de cadres des deux parties, la réunion a permis de passer en revue les préparatifs liés à l'entrée en vigueur du contrat "Illizi Sud". Ont été abordés les aspects techniques et réglementaires du programme de travaux, conformément au cadre contractuel. Les deux parties ont insisté sur "l'importance du respect des délais et des normes" dans la mise en œuvre des grands projets hydrocarbures. Au-delà de l'extraction, le projet vise à "booster l'investissement dans les différents segments de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière".

EXPLORATION, DÉVELOPPEMENT, PRODUCTION : MIDAD ENERGY VEUT S'IMPLIQUER SUR TOUTE LA CHAÎNE
L'objectif affiché est triple : renforcer les capacités de production nationale, promouvoir le contenu local, et accélérer le développement des compétences et le transfert de technologie vers les ingénieurs et techniciens algériens.

VERS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE ÉLARGI
La rencontre a aussi été l'occasion de réaffirmer la volonté commune d'élargir les domaines de coopération. Sonatrach et Midad Energy explorent désormais de "nouvelles opportunités de partenariat dans le secteur des hydrocarbures", conformément à



leur vision commune de développer des projets à haute valeur ajoutée. M. Arkab a souligné que cette coopération s'inscrit dans la stratégie algérienne visant à "renforcer ses partenariats économiques équilibrés avec différents acteurs internationaux", au service du développement du secteur national des hydrocarbures et des objectifs de diversification économique. De son côté, le P-DG de Midad Energy North Africa a réitéré l'intérêt de son groupe pour le renforcement de ses investissements

en Algérie. Il a salué "le climat d'investissement et les importantes opportunités offertes par le secteur des hydrocarbures en Algérie" et réaffirmé l'engagement de sa société à "poursuivre le travail conjoint avec Sonatrach et à accélérer le rythme de réalisation des projets, au mieux des intérêts communs des deux parties".

UN AXE ÉCONOMIQUE QUI DÉPASSE LE PÉTROLE
Si les hydrocarbures restent le moteur de la coopération

bilatérale, Alger et Riyad travaillent aussi à étendre leurs échanges à d'autres secteurs : énergies renouvelables, pétrochimie, mines, agriculture et infrastructures. La signature du contrat "Illizi Sud" montre que l'Arabie saoudite, via ses acteurs privés, mise sur l'Algérie comme hub énergétique régional, tandis qu'Alger cherche à attirer les capitaux et l'expertise saoudienne pour moderniser son industrie.

Hamza

COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE AU QATAR

Chaib : « les succès professionnels et scientifiques qu'elle réalise, sont une source de fierté »

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib a tenu, à Doha, une rencontre avec les membres de la communauté nationale établie au Qatar, dans le cadre d'une visite de travail qu'il effectue dans ce pays frère, indique, samedi un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Etat du Qatar, M. Salah Attia, vient dans le sillage "des démarches continues engagées par l'Etat algérien, sur instruction des hautes autorités du pays, afin de renforcer la communication directe et régulière avec les membres de la communauté nationale à l'étranger et d'écouter leurs préoccupations et leurs attentes, à même de contribuer au raffermissement des liens qui les unit avec leur mère patrie et de renforcer leur contribution aux différents processus de développement". Dans son allocution à cette occasion, "le secrétaire d'Etat a salué

la place privilégiée qu'occupe la communauté algérienne établie au Qatar, laquelle a connu une présence et une croissance notables ces dernières années, et comprend désormais un nombre considérable de compétences et d'expertises algériennes actives dans différents domaines et spécialités de qualité". M. Chaib a affirmé que les cadres et les compétences dans différents domaines, dont dispose la communauté nationale au Qatar ainsi que les succès professionnels et scientifiques qu'elle réalise, constituent une source de fierté, à même de refléter l'image positive de l'Algérie, de contribuer au renforcement de sa place et de son rayonnement au plan international et de prouver la capacité de ses enfants à exceller et à innover, partout où ils se trouvent", précise le communiqué. Il a également salué "le rôle important de la communauté nationale dans le renforcement des liens de fraternité et de coopération entre l'Algérie et l'Etat du Qatar, pays frère, à travers leurs contributions profes-

sionnelles, scientifiques et académiques, et leur participation au renforcement des ponts de communication et de rapprochement entre les deux pays, en synergie avec la dynamique marquant les relations algéro-qataries en net développement dans divers domaines". A cette occasion, M. Chaib a passé en revue "les différentes dispositions et mesures engagées par l'Etat au profit de la communauté nationale à l'étranger, notamment en ce qui concerne la modernisation de la structure consulaire, le renforcement de la numérisation des services consulaires, la simplification des procédures administratives et l'amélioration des conditions de prise en charge des préoccupations des citoyens établis à l'étranger, outre les initiatives visant à renforcer le lien entre les générations montantes et leur mère patrie et à leur inculquer les fondements de l'identité nationale", selon la même source. La rencontre "a été une occasion pour effectuer un dialogue interactif et fructueux avec les mem-

bres de la communauté nationale, en abordant plusieurs préoccupations et en écoutant leurs propositions et visions concernant diverses questions les intéressant, l'objectif étant d'assurer une prise en charge idoine de leur situation et de mieux répondre à leurs aspirations", précise le document. Au terme de la rencontre, "le secrétaire d'Etat a salué les contributions de notre communauté nationale établie dans ce pays frère au service de leur patrie, ainsi que son rôle dans le renforcement de la présence et du rayonnement de l'Algérie", réaffirmant "l'attachement de l'Etat algérien à poursuivre l'accompagnement de ses compétences à l'étranger et à valoriser leurs apports au soutien du processus de développement national et au renforcement de leurs liens avec leur patrie". Avant cette rencontre, M. Chaib avait effectué une visite d'inspection au siège qui abritera le Centre culturel algérien à Doha, dont l'inauguration officielle est prévue au cours des prochains

mois, à la suite de la promulgation du décret présidentiel 26-02 du 7 janvier 2026 portant création d'un Centre culturel algérien dans l'Etat du Qatar. Cette visite lui a permis, ajoute le communiqué, "de prendre connaissance des différentes infrastructures et équipements dont dispose le siège, ainsi que des dispositions prises en prévision du lancement des activités de cet important édifice culturel qui constituera un nouvel espace dédié à la promotion et au rayonnement de la culture algérienne ainsi qu'à la valorisation de son riche patrimoine civilisationnel et culturel dans toute sa diversité. Le Centre se veut également un espace fédérateur au profit des membres de la communauté nationale établie au Qatar, contribuant ainsi au renforcement de leurs liens avec leur pays et à la promotion des activités culturelles et de communication qui leur sont destinées, précise le communiqué.

R.N

GHARDAÏA :

Sortie de la première promotion de licence de langue et culture amazighes

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a présidé, à Ghardaïa, la sortie de la première promotion d'étudiants de langue et culture amazighes, cycle licence, de l'institut supérieur de littérature et des langues "El-Ghofrane".



Intervenant à cette occasion, M. Assad a indiqué que cette promotion, qui porte le nom de Abderrahmane Ben Aïssa Haouache, chercheur en matière de culture amazighe, "traduit concrètement l'approche clairvoyante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de promotion de l'amazighité en tant que facteur essentiel de préservation de l'identité nationale et de consolidation de sa place dans la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique". Il a ajouté que "la sortie dans la région du M'zab (Ghardaïa) de cette première

promotion de cycle licence, dans cette spécialité, constitue un nouvel acquis scientifique et culturel qui vient se greffer aux nombreux acquis scientifiques réalisés par l'Algérie dans le domaine de la promotion de la langue amazighe", ce qui "reflète cette volonté nationale ayant fait du savoir, de la formation et de la recherche scientifique des outils fondamentaux de sauvegarde et de

valorisation du patrimoine linguistique et culturel national". M. Assad a souligné également "la grande importance qu'attache l'Etat au processus de promotion de l'Amazighité, qui ne se confine plus aux seuls domaines de l'enseignement et de la formation, mais s'étend à celui de la recherche scientifique, de l'édition, de la production littéraire et de la traduction, ainsi que de la

valorisation du patrimoine matériel et immatériel". L'Amazighité "est devenue une langue de recherche, d'étude et de créativité, soutenue par un riche fonds documentaire, entre ouvrages, œuvres académiques et publications scientifiques, ce qui reflète la diversité et la vivacité de ce champs cognitif et sa constante évolution", a-t-il encore souligné. Pour le SG du HCA, le choix du nom du défunt Abderrahmane Ben Aïssa Haouache, donné à cette promotion, "intervient en signe de fidélité et de reconnaissance à ses efforts pour la promotion de l'amazighité et la préservation du legs linguistique et culturel local et sa valorisation, en vue de sa transmission aux générations futures de la région". Lors de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya de Ghardaïa, à leur tête le wali Abdallah Abi-Nouar, et de notables locaux, 23 étudiants ayant obtenu leur licence ont été distingués. Par la même occasion, la famille du défunt Abderrahmane Ben Aïssa Haouache, un des symboles de la culture amazighe dans la région du M'zab, a été honorée.

CONSTANTINE :

Le Général-major Bakhouche inaugure le Cercle régional des douanes

Le Directeur général des douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche, a inauguré le Cercle régional des douanes de Constantine. En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine, accompagné du chef de l'exécutif local, Abdelkhalek Sayouda, le Général-major Bakhouche a écouté des explications sur cette structure qui comprend un espace d'hébergement pour des cadres et un cêlîbatorium, d'une capacité totale de 150 lits, ainsi qu'un musée, un club culturel, un club sportif, une salle de body building, une salle de prière, une salle de réception moderne et un restaurant moderne

pouvant servir jusqu'à 250 repas par jour. La réalisation de cette infrastructure s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et d'accueil des douaniers et de renforcement des espaces sociaux, culturels et sportifs de ce corps, a-t-on indiqué. Le Directeur général des douanes a entamé sa visite à Constantine par l'inspection du nouveau siège des Douanes qui dispose de la recette principale des douanes de Constantine et l'inspection principale des brigades de Constantine. Cette inspection s'inscrit dans le cadre du suivi de l'état des installations relevant de ce corps constitué et de l'évaluation des conditions de travail, contribuant ainsi à

améliorer l'efficacité opérationnelle et à offrir aux douaniers les conditions optimales pour exercer pleinement leurs fonctions, selon les explications données sur place. Au terme de la visite, le Directeur général des douanes et le chef de l'exécutif local ont procédé à la signature du registre d'or au siège de la Direction régionale des douanes de Constantine, un geste témoignant de leur reconnaissance et de leur fierté face aux efforts déployés et au travail remarquable accompli, qui contribue à améliorer les conditions de travail et à rehausser le niveau de performance du service public des douanes, a-t-on noté.

MASCARA :

Inhumation du moudjahid Abdelkader Bouzid

Le moudjahid Abdelkader Bouzid, décédé à l'âge de 83 ans, a été inhumé, au cimetière de la commune d'Aïn Farah (wilaya de Mascara), a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit. Les funérailles se sont déroulées

en présence de membres de la famille révolutionnaire, des proches du défunt, ainsi que d'une nombreuse foule de citoyens. Le défunt est né en 1943 dans la région de Oued Taht, relevant de la commune d'Aïn Farah. Il avait rejoint les rangs de la glorieuse

Guerre de libération nationale en 1960, au sein de la sixième zone de la wilaya V historique. Il militait alors dans l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) en qualité de "moussabil", selon la même source. A la suite de cette disparition, le directeur

des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya de Mascara, Khelifi Bahloul Khalifa, a adressé un message à la famille du défunt, dans lequel il a exprimé ses sincères sentiments de compassion et ses profondes condoléances.

DISPOSITION POUR ACCELERER LE RYTHME DES TRAVAUX

Réunion sur l'avancement du projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi de l'avancement de la réalisation des infrastructures et ouvrages d'accompagnement du projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, au niveau des lignes "Béchar-Gara Djebilet" et "Béchar-Oran", indique un communiqué du ministère. La réunion s'est déroulée en présence de cadres centraux des ministères des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que du directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires

(ANESRIF) et de représentants de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Elle a été consacrée au suivi de l'état d'avancement des infrastructures et ouvrages d'accompagnement liés au projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, notamment sur les lignes Béchar-Gara Djebilet et Béchar-Oran déjà réalisées. La rencontre a permis d'examiner les mesures prises pour renforcer les capacités de transport, notamment les systèmes de signalisation, de télécommunications et les équipements finaux liés au plan de transport du minerai de fer, ainsi que les dispositions visant à accélérer le rythme des travaux sur les différents tronçons et ouvrages programmés. Il a été procédé également à l'évaluation de l'état

d'avancement des opérations en cours et à l'examen des moyens de lever les contraintes relevées, ainsi que de la situation de réalisation de plusieurs sections et raccordements ferroviaires au niveau de certains axes et ouvrages stratégiques. A cette occasion, M. Djellaoui a insisté sur la nécessité de poursuivre un suivi de terrain rigoureux et de lever l'ensemble des obstacles techniques et administratifs susceptibles de freiner l'avancement des travaux, tout en renforçant la coordination entre les différents secteurs et organismes concernés et en accélérant le rythme de réalisation, afin de garantir le parachèvement de l'ensemble des infrastructures et ouvrages liés à ce projet stratégique dans les délais fixés.

BLIDA :

Un budget de 364 millions DA pour renforcer le réseau électrique

La wilaya de Blida investit 364 millions DA en 2026 pour moderniser son réseau électrique et limiter les coupures estivales. La Direction de distribution de gaz et d'électricité de la wilaya de Blida a bénéficié d'un budget estimé à 364 millions de dinars pour l'exercice de 2026. Cet investissement a pour objectif de réaliser et mettre en service 17 nouveaux transformateurs électriques dans plusieurs communes de la wilaya, afin de renforcer le réseau électrique et d'améliorer la qualité de l'alimentation pour plus de 422 129 clients. Pour faire face au phénomène de coupures d'électricité en période caniculaire, la direction de Sonelgaz a déjà réalisé plusieurs projets relatifs au réseau électrique moyenne et basse tension, totalisant 66 km, ainsi que la mise en service de neuf nouvelles lignes électriques.

L'entreprise a lancé, également, un vaste programme de maintenance des installations électriques. Ce programme comprend la maintenance de 345 km de réseaux moyenne et basse tension, ainsi que de 751 transformateurs et 40 démarreurs électriques. Cette stratégie préventive, mise en œuvre par les services techniques, vise à corriger les faiblesses identifiées et à minimiser les risques de coupures et de perturbations lors des pics de consommation.

Selon le communiqué de l'entreprise, des technologies modernes ont été utilisées lors de ses opérations de maintenance, notamment des caméras thermiques pour la détection précoce des dysfonctionnements techniques avant qu'ils ne provoquent des pannes. Cela a impliqué l'inspection de 1 986 installations électriques, la surveillance de 430 km de réseau et le contrôle de 686 transformateurs. Cependant, les pertes d'électricité dans la wilaya ont atteint 9,30 %, entraînant des pertes financières importantes que l'entreprise s'efforce d'atténuer grâce à des investissements substantiels dans la maintenance et le renforcement du réseau, ainsi qu'au recrutement d'un personnel qualifié pour la surveillance et la lutte contre le vol et la fraude sur le réseau électrique. D'autre part, Abdelkader Dhaouane, directeur de la distribution de Sonelgaz pour la wilaya de Blida, a expliqué, lors d'un point de presse organisé au siège de sa direction, que les pertes d'électricité correspondent à « la différence entre la quantité enregistrée sur les compteurs des clients et la quantité d'électricité que l'entreprise achète auprès de Sonelgaz Transport et revend aux clients ».

Il a précisé que les pertes d'électricité ont plusieurs causes, principalement le vol, soit par la falsification des compteurs, empêchant ainsi l'enregistrement de la consommation réelle, soit par un branchement direct au réseau et une consommation d'énergie sans compteur.

Il a ajouté qu'il existe également des raisons techniques : « Plus la pression sur les transformateurs électriques est élevée, plus le taux de pertes est important, car une partie de l'énergie est convertie en chaleur, un phénomène technique qui se produit entre les phases de transport et de distribution », a tenu à préciser le responsable.

Ce dernier a souligné que 80 % des pertes d'électricité sont dues au vol.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS DES SAHRAOUI

Soutien des ONG Novact et Acaps

Les deux ONG réaffirment leur soutien continu aux défenseurs des droits humains sahraouis et appellent à la levée du black-out médiatique imposé par l'occupation marocaine au Sahara occidental. La coordinatrice pour la région du Maghreb à l'Institut international pour l'action non violente (Novact), Lucille Mebon, et le coordinateur de la Fédération catalane des associations solidaires du peuple sahraoui (ACAPS), Albert Giralt, ont réaffirmé l'engagement de leurs organisations à poursuivre leur soutien aux défenseurs des droits humains sahraouis, à dénoncer les violations commises au Sahara occidental occupé et à défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément au droit international, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS. Cette déclaration a été faite lors d'une intervention conjointe au séminaire de haut niveau organisé par le Conseil des droits de l'homme à Genève pour présenter le rapport annuel 2025 sur les violations des droits humains au Sahara occidental occupé, préparé par le Groupe de travail sur les droits de l'homme avec le soutien d'experts internationaux et des ONG Novact et Acaps, a précisé la même source. Les deux intervenants ont souligné que le main-



tien de l'occupation marocaine repose sur une politique de dissimulation de la vérité concernant les violations et de lutte contre leur médiatisation internationale, afin de préserver l'image du Maroc en tant que partenaire économique et touristique. Ils ont considéré le rapport annuel comme une contribution à la dénonciation de la propagande officielle et à la mise en lumière de la réalité des violations commises contre les civils sahraouis. Lucille Mebon et Albert Giralt ont également souligné que le rôle de leurs organisations, aux côtés du mouvement de solidarité internationale, est de soutenir les militants qui documentent les violations malgré les risques encourus, de défendre les principes du droit international et des droits humains, et de mobiliser le sou-

tien international afin d'obtenir la fin de l'occupation et le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Ils ont également noté que le travail des organisations solidaires est soumis à une pression croissante en raison de l'escalade des pressions marocaines, qui se manifeste par des campagnes d'intimidation, l'annulation d'événements et des pressions sur les organisations et les individus solidaires de la cause sahraouie. Ils ont affirmé que cela ne les dissuadera pas de continuer à soutenir les voix sahraouies.

GOUVERNEMENTS ET INSTITUTIONS INTERPELLÉS

Les deux activistes internationaux ont souligné que ce rapport est le fruit d'un travail collectif

impliquant des défenseurs des droits humains des territoires occupés, des activistes des camps de réfugiés, des membres de la diaspora sahraouie, ainsi que des experts internationaux et des organisations solidaires. Tous ont œuvré de concert pour documenter les violations et empêcher qu'elles ne soient dissimulées ou ignorées. Ils ont salué la résilience des défenseurs des droits humains sahraouis, évoquant leur expérience de travail à leurs côtés et soulignant que leur engagement en faveur des droits et libertés est une source d'inspiration pour le mouvement de solidarité internationale. Ils ont également noté le rôle croissant des femmes et des jeunes Sahraouis dans la défense des droits humains. Novact et Acaps ont appelé les gouvernements et les institutions internationales à prendre en compte les recommandations du rapport et à mettre en œuvre des mesures concrètes pour protéger les droits humains au Sahara occidental. Les deux organisations ont, enfin, lancé un appel aux organisations de la société civile du monde entier afin qu'elles élargissent le réseau de solidarité avec le peuple sahraoui, insistant sur le fait que la solidarité internationale ne saurait remplacer la lutte sahraouie, mais qu'elle garantit qu'il ne la mène pas seul.

LIBYE

Accord des dirigeants rivaux sur une feuille de route électorale d'ici février 2027

Les principaux dirigeants politiques libyens ont approuvé une feuille de route et convenu de créer un comité chargé de superviser le processus électoral et de mettre fin à la période de transition

Les chefs des trois principales institutions politiques libyennes ont convenu jeudi d'une feuille de route visant à organiser des élections présidentielle et législatives simultanées avant février 2027, ainsi qu'à créer un comité de haut niveau chargé de superviser le processus.

L'accord a été conclu lors d'une réunion entre le président de la Chambre des représentants Aguila Saleh, le président du Haut Conseil d'État Mohammed Takala et le président du Conseil présidentiel Mohamed al-Menfi, selon un communiqué conjoint.

Les trois responsables ont adopté un document de principes servant de feuille de route pour mettre fin à la longue phase de transition en Libye.

Cette feuille de route prévoit l'achèvement du cadre constitutionnel et juridique nécessaire aux élections, l'unification des institutions souveraines et le renforcement de la souveraineté nationale.

Le document appelle également à des réformes économiques et financières visant à protéger les fonds publics et à préserver l'unité des institutions de l'État avant le processus électoral.

Les trois dirigeants ont réaffirmé leur engagement envers la Déclaration constitutionnelle de 2011 et ses amendements, l'Accord politique libyen signé au Maroc en 2015, ainsi que les conclusions d'une précédente réunion trilatérale tenue au Caire sous l'égide de la Ligue arabe.

Ils ont également convenu de poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route, avec d'éventuels ajustements en fonction des évolutions politiques et des initiatives nationales, afin de garantir la tenue simultanée des élections.

Le communiqué précise qu'un comité suprême sera formé pour superviser l'application de la feuille de route et les étapes nécessaires à l'achèvement du processus électoral et à la fin de la transition.

La Libye reste divisée politiquement depuis des années entre administrations rivales à l'est et à l'ouest, tandis que les efforts pour organiser des élections nationales ont été régulièrement bloqués par des désaccords sur le cadre constitutionnel et les critères de candidature.

DÉCLARATION FISCALE MENSUELLE DES IMPÔTS EN TUNISIE

Dernier délai ce lundi 22 juin pour les personnes morales

La Direction générale des impôts, relevant du ministère des Finances, a rappelé aux personnes morales adhérentes au système de télédéclaration fiscale et de télépaiement que demain, lundi 22 juin 2026, constitue le dernier délai légal pour le dépôt de la déclaration mensuelle et le paiement électronique des impôts dus. Dans un communiqué publié sur ses plateformes officielles, la Direction a précisé que cette date correspond au dernier jour du délai légal fixé pour le dépôt des déclarations fiscales par les personnes morales adhé-

rentes au système de déclaration et de paiement à distance. Elle a souligné que les contribuables concernés pouvaient déposer leurs déclarations durant les jours précédant l'échéance finale, afin d'éviter la saturation du système informatique et de garantir l'efficacité de l'opération de déclaration. Elle a ajouté que la date mentionnée représente le dernier délai légal de dépôt et non l'unique jour réservé à la déclaration, appelant les contribuables à ne pas attendre les dernières heures pour accomplir les procédures requises. La Direction a également

indiqué que, lorsque le dernier délai de dépôt d'une déclaration fiscale coïncide avec un dimanche ou un jour férié, la déclaration peut être déposée le jour ouvrable suivant, sans application de pénalités de retard, conformément à la législation en vigueur. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de la Direction générale des impôts visant à faciliter le respect des obligations fiscales et à renforcer l'utilisation des services numériques, tout en garantissant le respect des délais légaux de dépôt des déclarations et de paiement des impôts dus.

BOGHÉ (MAURITANIE)

Atelier d'étude de la problématique de l'alimentation du bétail et des systèmes de l'élevage

Le conseiller juridique du ministre de l'Élevage, M. Cheibany Ould Mohamed Rara, a ouvert à Boghé un atelier organisé par la Fédération nationale de l'élevage en partenariat avec le ministère de l'Élevage, pour discuter de la problématique de l'alimentation du bétail et des perspectives de développement des systèmes de l'élevage intensif. Dans un discours prononcé à cette occasion, le conseiller a souligné qu'une alimentation animale saine constitue un pilier essentiel pour améliorer la santé animale et augmenter sa productivité en viande et en lait, en plus de son rôle central dans la garantie de produits animaux sûrs et de haute qualité, conformément aux exigences du développement durable du secteur. Il a expliqué que la Mauritanie a, pendant des décennies, principalement dépendu des

modes d'alimentation traditionnels. Cependant, les changements climatiques rapides, la pression croissante sur les ressources naturelles, ainsi que les défis sanitaires et environnementaux, imposent la nécessité de se tourner vers le développement de la culture fourragère sous toutes ses formes, en tant que l'un des piliers les plus importants pour améliorer l'alimentation du bétail et élever les niveaux de production. Il a ajouté que la mise en place de systèmes d'alimentation équilibrés et efficaces permettra aux éleveurs mauritaniens d'adopter des méthodes d'élevage intensif et semi-intensif, ce qui aura un impact positif sur la rentabilité du secteur et contribuera à renforcer la sécurité alimentaire nationale. De son côté, le président de la Fédération nationale de l'élevage, M. El Moustapha Ould Abdallahi, a sou-

ligné l'importance de cet atelier, le considérant comme une opportunité précieuse pour échanger des expériences et des connaissances, diagnostiquer les défis de terrain auxquels sont confrontés les éleveurs dans les domaines de l'alimentation animale et de l'élevage intensif, ainsi que pour envisager des solutions pour le développement du secteur. Il a indiqué que les wilayas du fleuve, avec leurs importantes potentialités agricoles et hydriques, représentent un environnement prometteur pour le développement de la culture fourragère et le renforcement de sa contribution au soutien du système pastoral national. L'adjoint au maire de la commune de Boghé, M. Abderrahmane N'Gaidé, a également salué l'importance de cet atelier, exprimant ses vœux de bienvenue aux participants et leur souhaitant un

séjour agréable et fructueux dans la ville de Boghé. Les travaux de l'atelier se poursuivront pendant deux jours, avec la participation de représentants des wilayas de Brakna, du Trarza, du Gorgol et du Guidimagha, ainsi que de nombreux experts, techniciens et professionnels travaillant dans le secteur du développement de l'élevage. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du dirigeant du département de Boghé, du coordinateur national du projet de développement de la culture fourragère relevant du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et du délégué régional du ministère de l'Élevage dans la wilaya de Brakna, en plus des autorités administratives, sécuritaires et militaires et de plusieurs cadres de la Fédération nationale de l'élevage.

LE BARRAGE VERT

UN REMPART CONTRE LA DÉSSERTIFICATION :

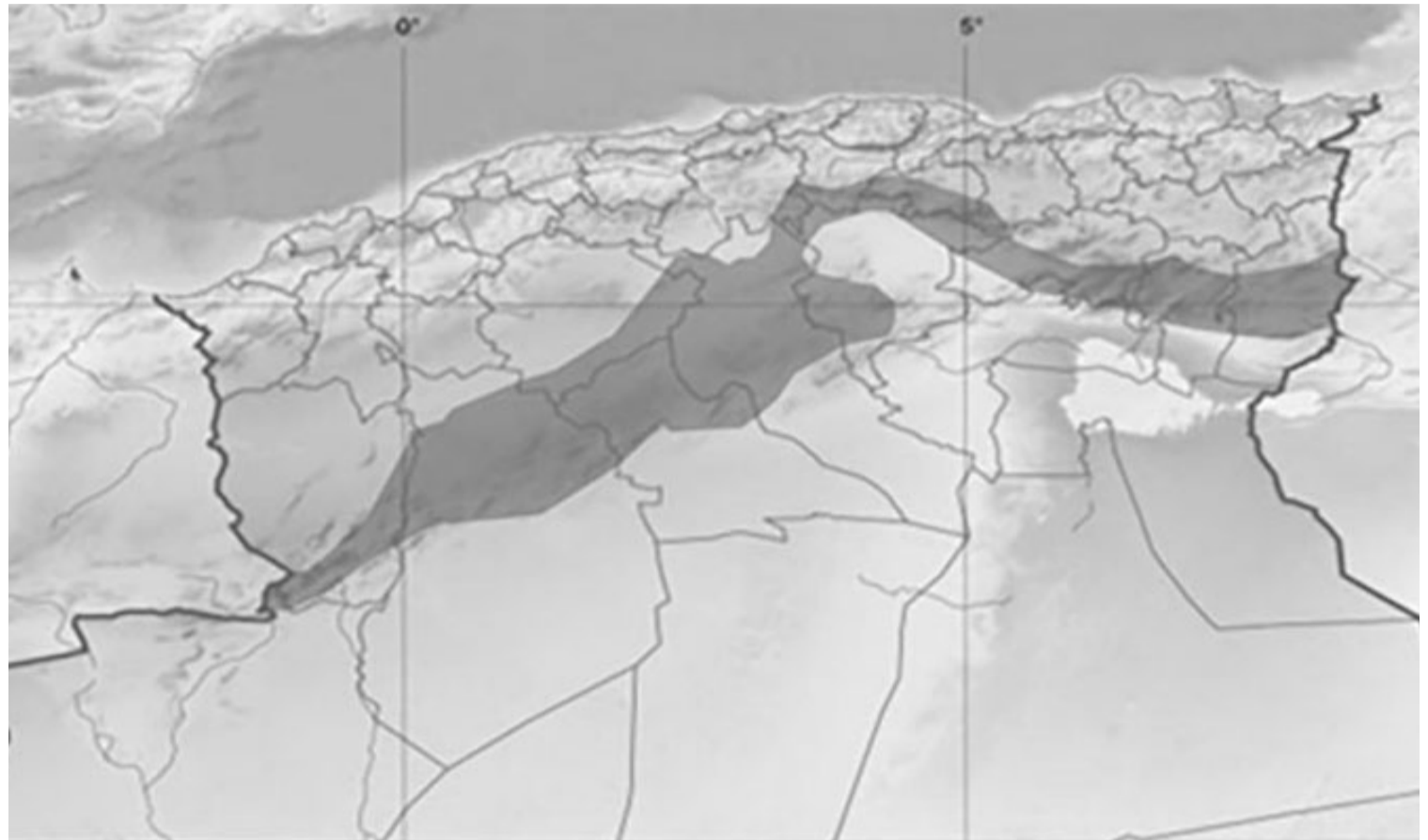
Entre vision et actions

Mohamed KHIATI (*)

L'une des grandes réalisations emblématiques de l'Algérie indépendante fut le «Barrage Vert» lancé, voilà un peu plus d'un demi siècle en concomitance à l'époque, souvenez-vous, avec le grand chantier de réhabilitation du périmètre d'El Abadla, à Bechar. Lancé par Feu Houari Boumediene au début des années 1970, le Barrage Vert consistait à réaliser une immense barrière végétale formée d'essences forestières notamment, couvrant une vaste partie des Hauts Plateaux et de l'Atlas Saharien.

C'est une ceinture boisée qui devait servir de rempart à l'avancée du désert qui menaçait déjà, à cette époque d'engloutir plus de 7 millions d'hectares particulièrement au niveau des zones steppiques. C'est dire à quel point l'Algérie était en avance sur des questions aussi importantes, que celles du dérèglement climatique, de la désertification et du réchauffement planétaires, qui font le « buzz » aujourd'hui (Nordine Grim, 2020).

Aujourd'hui, soixante ans d'indépendance du pays, on ne peut qu'être orgueilleux des pleins acquis enregistrés des décennies durant dont le barrage vert fut l'une des facettes de ces réalisations de pleine mesure que les autorités d'aujourd'hui veulent en lui donner une nouvelle dimension stratégique. La réhabilitation de cette œuvre emblématique



de notre pays leader africain dans la lutte contre la désertification et de la dégradation de l'environnement est un acte de civilisation culturelle et culturelle, à la fois.

Historiquement, prôné comme étant une ceinture verte de plantations forestières et steppiques, le projet fut entamé en 1970, par décision juridique datant du 23 juin 1970 (JO-65) qui stipule la création du premier périmètre de reboisement à Moudjebara dans la wilaya de Djelfa qui fut d'ailleurs la pierre de lancement du barrage vert visant la reconstitution du couvert végétal par des peuplements forestiers et des plantations pastorales.

Ce projet d'envergure qui, à l'époque, avait été confiée aux jeunes du Service national, pour sa réalisation avait pour objectif de réaliser une superficie de 3 millions d'hectares s'étendant sur 1.500 km et une largeur de plus de 20 km, il a connu dans la chronologie de son évolution trois grandes étapes essentielles. Il s'agit de :

1. La première étape est de 1970 à 1980 dont les travaux de réalisation se limitaient aux opérations de plantations et d'infrastructures. Cette période était marquée par la monoculture du pin d'Alep surtout. Le taux de réussite était assez mitigés compte tenu des conditions écologiques locales peu favorables et à l'indisponibilité d'études susceptibles de préconiser les techniques et les espèces adaptées à la mise en œuvre du projet.

2. La deuxième phase, de

1981 à 1990, les lacunes ont été progressivement surmontées et des améliorations ont été apportées. Les opérations étaient prises en charge conjointement par les services des forêts et les appelés du service national. La provenance des semences était plus ou moins maîtrisée et les essences de plants ont été diversifiées par l'introduction d'une quinzaine d'espèces locales ou exotiques.

3. La troisième étape, de 1990 à 1993, fut marquée par le désengagement des unités de réalisation de l'Armée nationale populaire. Les services des forêts avaient pris le relais et toutes les mesures nécessaires pour poursuivre le programme. Il est toutefois à retenir que « lorsque les militaires lèveront le camp au printemps 1991, ils laisseront un bilan somme toutes très honorable de 280.000 hectares plantés en arbres forestiers et fruitiers.

A leur actif, il y a aussi la création d'un nombre considérable de pépinières d'où on puise aujourd'hui encore, une large gamme d'essences forestières et fruitières. On n'oubliera pas, non plus, toutes les retenues colinéaires qu'ils avaient réalisées pour mettre dans ces zones arides, de l'eau à la disposition des planteurs, ni les centaines de kilomètres de pistes et de tranchées pare-feux, laborieusement réalisées dans ces contrées lointaines et souvent enclavées » (Noredine Grim 2020).

Un bilan établi pour le barrage vert, à l'époque a permis la réalisation de plantations

forestières sur 121.000 ha, les plantations fruitières sur 3.000 ha et pastorales sur 19.828 ha. Il a permis également de faire des fixations de dunes sur 2.465 ha, la réalisation de 42 unités de points d'eau, l'aménagement et l'ouverture de pistes sur 1553 Km (DGF, 2020).

Durant le quinquennat (2010-2014), une période correspondant à la mise en œuvre de la politique de renouveau agricole et rural la priorité fut donnée, au niveau de la zone du barrage vert, aux différentes plantations près de 11.600 ha en forestier, 5.500 ha en fourrager et pastorale et la plantation de plus de 7.100ha en fruitier pour protéger le sol contre l'érosion hydrique et éolienne.

Il y'a eu également la mise en défens de plus de 30.000 ha permettant d'améliorer l'offre fourragère pour satisfaire les besoins du cheptel existant, la réalisation de 330 unités de mobilisation d'eau et 1.900 km d'aménagement et d'ouverture de piste agricoles et rurales et plus de 27.000 unités d'élevage ont été distribuées. Ce faisant et en matière d'ensablement plus de 1.400 ha de dunes ont été fixées et plus de 1.700 ha de plantation de brise vent et d'alignement ont été réalisées. Déjà, en 2010 et dans la perspective de l'élaboration d'un plan d'action permettant la protection, la réhabilitation et l'extension de cet ouvrage historique, la Direction Générale des Forêts (DGF) a confié au BNEDER (Bureau national d'Études pour le Développement Rural), la réalisation d'une étude portant sur

l'aire du barrage vert dont les résultats furent réceptionnés en 2016.

L'étude a prévu l'extension de l'aire du barrage de 3,7 à 4,7 millions d'hectares dont le domaine pastoral occupe 63%, les forêts (18%) et le domaine agricole (15%) avec des objectifs d'appréhender les menaces, d'évaluer les impacts environnementaux et sociaux de cet investissement d'envergure, d'analyser l'apport des différents programmes de lutte contre la désertification déjà menés et enfin, proposer un plan d'action opérationnel permettant la relance de l'ouvrage moyennant une stratégie adaptée au contexte économique, social et écologique qu'impose la réalité d'aujourd'hui.

Le plan d'action, issu de l'étude devra concerner les opérations de réhabilitation des plantations sur une superficie de 216.472 ha, l'extension forestière et traitement des dunes sur une aire de 287.756 ha; la réalisation de bandes routières vertes sur 26.780 ha; l'extension agro-pastorale sur une superficie de 1.924.620 ha; la réalisation d'études d'aménagement et de développement forestier sur une surface de 354.000 ha, et d'études liées au classement de quatre (04) espaces fragiles en aire protégées sur une superficie de 33.570 ha.

Il est à noter qu'en 2020, on se pencha sérieusement sur la mise en œuvre du cadre conceptuel et opérationnel de relance du Barrage Vert et ce, sur orientations de Monsieur le Président de la République.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Les résolutions du Conseil des ministres tenu le 30 août 2020, mentionnent en termes d'urgence « de prendre les dispositions nécessaires pour relancer le barrage vert comme une priorité du secteur pour notamment arrêter la dégradation des terres ». Le projet fut ainsi inscrit comme une action d'envergure dans le plan d'action du Gouvernement et la feuille de route sectorielle pour la période 2020-2024, lesquels sont l'émanation du Programme du Président et de ses 54 engagements.

Dans la succession des opérations, le département ministériel de l'agriculture et du développement rural, à travers la DGF a lancé officiellement, en date du 17 juin 2021, à M'sila, l'initiative de restauration du barrage vert qui, selon ses concepteurs, ne sera pas seulement comme une opération de reboisement, mais plutôt comme une mosaïque d'actions intégrées ayant incidence sur les conditions socio-économiques des populations des régions du Barrage vert.

L'initiative a pour objectifs essentiels de lutter contre l'ensablement et la désertification en vue d'atteindre la neutralité de dégradation des terres et de mobiliser les ressources hydriques superficielles et souterraines, d'améliorer la résilience climatique des paysages agro-sylvo-pastoraux dégradés et séquestration du carbone et renforcer la résilience climatique des populations locales à travers la gestion des parcours et l'amélioration des chaînes de valeur des plantes forestières non ligneuses (PFNL) et des produits de l'élevage.

Pour ce faire, des mécanismes ont été mis en place pour assurer le soutien à l'agriculture pastorale de petite et moyenne taille, en particulier des femmes rurales, par le développement de petites fermes d'élevage et de plantations fruitières rustiques et améliorer les capacités techniques, organisationnelles et commerciales des habitants pour produire et commercialiser des PFNL (alfa, caroube, champignons, pistaches, noix et autres), des produits de l'élevage (laine pour tapis et burnous, etc.),



l'apiculture à travers l'institution de coopératives, de poterie (artisanat) et d'autres produits de la steppe, tels que les plantes aromatiques et médicinales.

Dans ce contexte et en vue d'appuyer l'initiative, il a été institué sur le plan organisationnel, un organe de coordination composé de représentants de 15 ministères, de 11 organismes et de représentants de la société civile, chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme national de lutte contre la désertification et de la relance du barrage. Cet organe fut installé le 25 octobre 2020, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre. Il s'appuie sur des comités locaux au niveau des wilayas concernées par le Barrage Vert. Ces comités seront chargés de la mise en œuvre du programme national de lutte contre la désertification et du plan d'action de réhabilitation, d'extension et développement du barrage.

Le cadre organisationnel comprend également un Comité scientifique et technique installé auprès de l'Institut National de la Recherche Forestière (INRF), chargé de la recherche en rela-

tion avec les missions de l'organe. Alors qu'une Direction dédiée au barrage vert « la Direction de la lutte contre la désertification et du Barrage Vert », fut créée déjà au niveau de la DGF, par décret exécutif n° 20-302, du 15 octobre 2020 ayant pour mission l'élaboration de la stratégie nationale de la lutte contre la désertification et la mise en œuvre du plan d'action de réhabilitation, d'extension et de développement du Barrage Vert.

La mise en œuvre du Plan d'action de réhabilitation, d'extension et de développement du barrage vert se fera sous forme de projets de développement local, pour la période de 2022-2035 et concernera 13 Wilayas-173 communes-1200 localités dont 905 zones d'ombre (DGF, 2022). L'approche adoptée considère le barrage vert, non seulement comme une barrière à la désertification et à l'ensablement, mais une manière de protéger les ressources naturelles et de promouvoir les opportunités socioéconomiques de la population de la zone concernée à travers la valorisation de l'espace. Enfin, l'approche du barrage vert sera conduite selon une démarche concertée

et intersectorielle, affirment ces concepteurs..

Il est à noter au demeurant que la carte de sensibilité à la désertification effectuée en 2010 par la DGF, montre que plus de 13 millions d'hectares sont sensibles à la désertification uniquement dans la région steppique. Alors que la carte mondiale de dégradation des terres, réalisée en 2015 au profit du secrétariat de l'UNCCD mentionne que pour la partie nord du pays 2,5 millions d'hectares sont dégradés en Algérie.

Cette tendance à la désertification constitue un autre justificatif pour la relance du barrage vert, car le phénomène de dégradation des terres reste un problème des plus préoccupants, aggravées par les changements climatiques qui menacent la plus part des écosystèmes naturels et mènent à la réduction du potentiel productif et de la diversité biologique et la rupture des équilibres écologiques. Il est à rappeler que lors de sa visite à Djelfa, le 29 octobre 2023, le Président de la République, a, à l'occasion, donné le coup d'envoi de relance du barrage à partir de la zone d'El Maalba en soulignant « la nécessité de la

contribution et la participation de toutes les parties concernées, notamment la société civile pour sa mise en œuvre».

Au-delà, il appartient aux services concernés, compte tenu de l'importance de ce projet en tant que repart à la désertification, de l'inscrire dans la grande sphère du développement durable et de la réhabilitation et restauration des écosystèmes et des ressources naturelles dont la finalité doit également viser la promotion économique et sociale des populations de son aire d'extension, participer à la résorption du chômage par la création de créneaux porteurs de richesses, d'emplois et de revenus pour les communautés locales. Il s'agit d'un projet à caractère culturel et culturel à la fois qui nécessite, dans le fond des choses, un suivi permanent et évaluation des réalisations. Le contraire serait juste du gaspillage sur tout plan.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert
Agronome
Khiam61@yahoo.fr

Carte DGF : Barrage Vert (Ceinture verte)

Les wilayas concernées aujourd'hui par le Barrage Vert : Biskra ; Tebessa ; Khenchela ; Batna ; Sétif ; Msila ; Bordj Bourreridj ; Bouira ; Médéa ; Djelfa ; Laghouat ; El Bayadh ; Naama

Bibliographie :

1. UNCCD : Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification.
2. Nordine Grim (2020).- Barrage Vert: au temps où l'Algérie était à la pointe du combat écologique. <https://www.algerie-eco.com/2020/12/23/>.
3. Documents du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la DGF (2020-2023).



HORIZONS

LA BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE OPÉRATIONNELLE EN SEPTEMBRE

Une nouvelle ère pour l'Afrique

La Banque africaine de l'énergie (AEB) entrera en activité en septembre prochain, a annoncé le secrétaire général de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO).



Il ne s'agit pas d'une inauguration ordinaire mais le début d'une « nouvelle ère » pour le continent, celle où l'Afrique ne sera plus seulement un fournisseur de matières premières, mais l'architecte de sa propre chaîne de valeur énergétique, assure Farid Ghezali. Dans son éditorial du mois de juin, publié récemment sur le site web de l'APPO, le secrétaire général de cette organisation régionale des producteurs de pétrole, l'Algérien Farid Ghezali, annonce une nouvelle échéance pour l'entrée en activité de l'AEB : septembre, au lieu de juillet, comme annoncé auparavant. « Après plusieurs reports, l'APPO a fixé une nouvelle échéance : rendre la Banque opérationnelle en septembre 2026, compte tenu des délais administratifs inflexibles », a-t-il avancé, soulignant qu'« il ne s'agit pas d'une institution comme les autres » mais d'« un instrument de notre émancipation financière ». Les guichets de l'AEB, appuyée financièrement par l'Algérie et par les 17 autres pays membres de l'APPO, « ouvriront fin 2026, avec des lignes de crédit dédiées aux projets d'infrastructures énergétiques et au développement du marché intra-africain », a-t-il précisé. Cette institution financière africaine multilatérale, lancée par l'APPO et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), sera dotée d'un capital d'amorçage immédiat de 500 millions de dollars, avec l'objectif de 5 milliards de dollars d'investissements mobilisables. Ghezali a ainsi lancé un appel à tous les pays membres pour qu'ils mobilisent leurs contributions au capital d'amorçage « avant la fin juin » en cours, en priorisant

leurs projets (raffineries, gazoducs, unités de production de gaz naturel, terminaux de stockage...), et en accélérant leurs réformes, à travers l'adoption des codes pétroliers harmonisés d'ici une année. L'AEB table, selon Ghezali, sur le financement de 20 à 30 projets de raffineries, de pipelines et de terminaux de GNL financés d'ici à 2030 et vise le développement des marchés intra-africains, afin de réduire de 30 à 40% la dépendance aux importations extra-africaines d'ici à 2035. Le soutien à la transition énergétique est également visé, avec 40% des financements qui ciblent le gaz naturel comme énergie de transition. En termes de création d'emplois locaux, 500.000 à 1.000.000 d'emplois directs et indirects dans la chaîne de valeur énergétique devraient être générés grâce aux projets qui seront financés.

POUR UNE LÉGISLATION ET UNE RÉGLEMENTATION PÉTROLIÈRES HARMONISÉES

Dans son éditorial, le SG de l'APPO n'a pas manqué de relever une « contradiction intolérable » pour un continent qui abrite 17 des 20 plus importantes réserves mondiales de pétrole et de gaz :

l'Afrique produit environ 12% du pétrole mondial, mais importe plus de 60 % de ses produits raffinés. Elle exporte du pétrole brut à bas prix pour racheter des carburants à prix élevé. Une situation qui « n'est pas inévitable », a-t-il tout de même tenu à rassurer, pointant du doigt « un manque de coordination réglementaire et d'un sous-financement criant des infrastructures en aval ». Dans ce cadre, Ghezali a rappelé la démarche de l'APPO visant à aligner les législations, réglementations et taxes liées au secteur des hydrocarbures des pays africains, ou ce qu'il qualifie comme « l'harmonisation des codes pétroliers » à travers le continent, en expliquant que cette démarche ne constituait pas un simple exercice technique, mais « une condition préalable à toute attractivité durable pour les investisseurs internationaux ». Pour les résultats attendus de cette harmonisation, il a notamment cité la stabilité juridique, qui permettrait la réduction du risque pays et des primes de risque de 2 à 3 points. La fiscalité sera, d'autre part, plus compétitive, permettant d'attirer de 10 à 15 milliards de dollars d'investissements supplémentaires d'ici à 2030, alors que la transparence contractuelle sera plus garantie, offrant une meilleure négocia-

tion des partenariats, et l'augmentation de 15 à 20% des recettes pour les États. Il s'agira en outre de faciliter le commerce intra-africain et de faire augmenter le commerce de l'énergie de 10% en 2026, pour atteindre 230 milliards de dollars, a-t-il encore avancé. Pour lui, l'harmonisation des lois et réglementations et l'AEB constituent le double levier de la souveraineté énergétique du continent. « L'harmonisation sans financement demeure une illusion. Le financement sans cadre harmonisé demeure un risque. Ensemble, ils ont constitué une puissance africaine », a soutenu Ghezali. Rappelant l'appel lancé par l'APPO à ses États membres de saisir la crise géopolitique au Moyen-Orient pour affirmer leur leadership énergétique, du moment où la hausse actuelle des prix pourrait leur générer des excédents exceptionnels, M. Ghezali a insisté sur la nécessité de « réinvestir les recettes supplémentaires dans les infrastructures continentales au lieu de les disperser dans les dépenses courantes ». La hausse des prix du pétrole « offre une fenêtre de 18 à 24 mois pour tirer profit de cet environnement favorable avant que les marchés ne se stabilisent », a-t-il prédit.

LE QUOTIDIEN D'ORAN

Quand un mendiant donne à un autre mendiant

La scène qui a inspiré ce billet est véridique : un mendiant, qui venait de recevoir quelques pièces, n'a pas hésité à en partager une partie avec un autre mendiant. Comment quelqu'un qui est lui-même dans le besoin peut-il venir en aide à un autre, tout aussi démuné ? Et pourtant, c'est précisément dans ce paradoxe que se révèle une vérité essentielle : la générosité ne naît pas de ce que l'on possède, mais de ce que l'on est. Nous vivons dans un monde où la valeur des choses se mesure souvent à leur quantité. Nous pensons que l'abondance précède le partage, qu'il faut d'abord avoir avant de pouvoir donner. Pourtant, l'expérience enseigne parfois le contraire. Certains possèdent beaucoup et ne donnent rien. D'autres n'ont presque rien et trouvent encore en eux assez d'humanité pour offrir un geste, une attention, un soutien. Le mendiant qui donne à un autre mendiant nous rappelle que la pauvreté matérielle n'est pas nécessairement la plus grande des pauvretés. Il existe une misère plus profonde encore : celle d'un cœur fermé, incapable de reconnaître, dans la main tendue de son semblable, le reflet de sa propre condition humaine. Oui, peut-être sommes-nous tous, chacun à notre manière, des mendiants. Les uns mendient de l'argent, les autres de la reconnaissance, de l'affection, du bonheur ou de la santé. Nous avançons dans l'existence avec nos manques visibles et invisibles, nos attentes et nos fragilités. Dès lors, donner ne consiste plus seulement à offrir ce que l'on possède en trop. Donner devient un acte de lucidité. C'est dire à l'autre : « Je comprends ton besoin parce que je connais le mien. » La grandeur d'un être ne se mesure donc pas à ce qu'il possède, mais à ce qu'il est capable de partager malgré ce qui lui manque. Et il arrive parfois que ceux qui possèdent le moins nous enseignent le mieux ce qu'est la véritable richesse.

LA NOUVELLE REPUBLIQUE

DÉCÈS D'ABDULLAH IBRAHIM

Monument du jazz sud-africain

Le pianiste et compositeur sud-africain Abdullah Ibrahim est décédé lundi à l'âge de 91 ans en Allemagne, où il vivait depuis plusieurs années. Figure majeure du jazz mondial et symbole culturel de la résistance à l'apartheid, il laisse derrière lui un héritage musical immense, façonné par plus de sept décennies de création. « Ibrahim s'est éteint paisiblement, entouré de sa famille, après une courte maladie », a annoncé sa famille dans un communiqué. Sa compagne, le Dr Marina Umari, a souligné que « son amour pour l'Afrique du Sud n'a jamais faibli, où qu'il se trouve dans le monde ». Né Adolph Johannes Brand en 1934 dans le quartier multiculturel du Cap, Abdullah Ibrahim découvre très tôt la musique grâce à sa mère et à sa grand-mère. Influencé à la fois par les chants traditionnels khoïsan, les hymnes religieux, le gospel et le jazz, il débute sa carrière professionnelle à seulement 15 ans. À la fin des années 1950, il fonde le Dollar Brand Trio puis rejoint les Jazz Epist les, formation pionnière du jazz sud-africain noir qui compte notamment

dans ses rangs le trompettiste Hugh Masekela. Le groupe entre dans l'histoire en enregistrant le premier album de jazz réalisé par des musiciens noirs sud-africains. Face à la répression croissante du régime d'apartheid, Ibrahim quitte l'Afrique du Sud en 1962 avec sa future épouse, la chanteuse Sathima Bea Benjamin.

Installé en Suisse, il est repéré l'année suivante par le légendaire Duke Ellington. Séduit par son talent, le maître du jazz américain l'emmène à Paris pour une session d'enregistrement et contribue à lancer sa carrière internationale. En 1965, le musicien s'installe à New York, où il dirige à plusieurs reprises l'orchestre de Duke Ellington, étudie à la Juilliard School et côtoie les plus grandes figures du jazz.

Converti à l'islam à son retour en Afrique du Sud en 1968, il adopte alors le nom d'Abdullah Ibrahim. Son œuvre la plus emblématique reste sans doute Mannenberg – Is Where It's Happening, enregistrée en 1974. Véritable hymne de la résistance anti-apartheid, cette composition

devient la bande-son d'une génération engagée contre la ségrégation raciale.

ELLINGTON, UN MENTOR

Après le soulèvement de Soweto en 1976, qui fait des dizaines de victimes parmi les jeunes manifestants, Ibrahim repart en exil avec sa famille aux États-Unis. Il ne reviendra durablement dans son pays qu'après la libération de Nelson Mandela en 1990. Quatre ans plus tard, il participe à l'investiture historique de Mandela comme premier président noir d'Afrique du Sud. Il fonde également une école de jazz, tout en poursuivant une carrière internationale qui le conduit à se produire sur les plus grandes scènes du monde.

Reconnaisable à son jeu contemplatif et profondément spirituel, Abdullah Ibrahim était également pratiquant d'arts martiaux japonais et détenteur d'une ceinture noire de karaté. Jusqu'à un âge avancé, il continue de composer et d'enregistrer. Son album 3, publié alors qu'il avait 89 ans, témoigne encore de la finesse et de la sobriété de son art.

En 2024, il célèbre son 90e anniversaire par une tournée mondiale, incluant un concert au Cap, sa première apparition dans sa ville natale depuis cinq ans.

Sa dernière prestation publique en Afrique du Sud remonte au Festival international de jazz du Cap, en mars dernier.

Au cours de sa carrière, Abdullah Ibrahim a enregistré plus de 70 albums et reçu de nombreuses distinctions. En 2019, le National Endowment for the Arts des États-Unis lui décerne le prestigieux prix Jazz Masters, la plus haute récompense américaine dans le domaine du jazz. Pour la musicologue Christine Lucia, son influence est comparable à celle de Duke Ellington : « Je ne pense pas qu'un seul musicien de jazz sud-africain ait échappé à son influence. »

Artiste engagé, innovateur et passeur de mémoire, Abdullah Ibrahim aura fait résonner l'histoire de l'Afrique du Sud bien au-delà de ses frontières, transformant son parcours d'exilé en une œuvre universelle.

VIOLATIONS RÉPÉTÉES DE L'OCCUPATION ISRAËLIENNE CONTRE LA PRESSE

Gaza, cimetière des journalistes

Depuis le début de la guerre d'extermination lancée par Israël contre les habitants de Gaza en octobre 2023, le territoire est devenu ce que les syndicats de journalistes arabes appellent une "cimetière des professionnels de la presse".

Au-delà des hôpitaux bombardés, des écoles réduites en gravats et des quartiers rasés, une cible revient avec une constance glaçante : les journalistes. Leur crime ? Filmer, raconter, témoigner. Leur punition ? La mort.

UNE POLITIQUE D'ASSASSINATS POUR FAIRE TAIRE LA VÉRITÉ

L'objectif est clair depuis le premier jour : faire taire la vérité. Le journaliste à Gaza n'est plus seulement un relais d'information. Il est devenu témoin direct d'un génocide en cours. C'est pourquoi sa caméra, son micro et même son gilet "PRESS" fluorescent se sont transformés en cibles directes des drones, des snipers et de l'artillerie israélienne. Depuis 2023, des dizaines de journalistes et de professionnels des médias sont tombés en martyrs dans la bande de Gaza, sous les tirs de l'occupation. Ils ont été tués alors qu'ils couvraient les massacres dans les camps, qu'ils filmaient des enfants sous les décombres, qu'ils documentaient les files interminables devant les boulangeries. La politique d'assassinats menée par le gouvernement israélien n'a rien d'"accidentel". C'est un schéma répétitif, méthodique, qui vise à effacer ce qui se passe à l'intérieur du blocus. Chaque journaliste tué, c'est une caméra brisée, un récit effacé, une part de vérité enterrée. Malgré les coupures d'électricité, l'absence d'internet, les bombardements 24h/24 et le manque de carburant, les reporters de Gaza ont continué leur travail. Ils ont porté leur matériel sur leurs épaules, se sont déplacés entre les hôpitaux débordés et les rues détruites, parce que leur absence aurait signifié laisser les victimes sans voix.

NOUVELLE VIOLATION : LE CAMÉRAMAN D'AL JAZEERA AHMED WASHAH TOMBE EN MARTYR

Les violations n'ont pas cessé avec l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur en octobre 2025. Samedi dernier, la chaîne Al Jazeera a annoncé la mort de son caméraman "Mubasher" Ahmed Washah, tué dans une frappe aéri-



enne israélienne qui a visé une maison d'habitation dans le camp de réfugiés d'Al-Bureij, au centre de la bande de Gaza. Dans un communiqué, la chaîne basée au Qatar a dénoncé "une nouvelle violation de l'accord de cessez-le-feu" : "Le caméraman d'Al Jazeera, Mubasher Ahmed Washah, a été tué dans une frappe aérienne israélienne visant une maison d'habitation dans le camp de réfugiés d'Al-Bureij, dans le centre de Gaza". Ahmed Washah faisait partie de ces voix visuelles qui ont montré au monde la destruction, la faim et la résilience. Sa mort confirme une réalité amère : à Gaza, le journaliste n'est protégé ni par les conventions internationales, ni par le gilet "PRESS". Le ciblage dépasse toutes les lois de la guerre qui criminalisent les attaques contre les médias et qualifient ces actes de crimes de guerre.

UN SILENCE INTERNATIONAL QUI ENCOURAGE LES CRIMES

Ce qui encourage l'occupation à répéter ces crimes, c'est le silence assourdissant de la communauté internationale et l'absence de sanctions dissuasives. Les organisations onusiennes et les ONG de défense de la liberté de la presse publient des communiqués de condamnation, mais sans mesures concrètes pour arrêter la machine à tuer. Pas de poursuites, pas d'enquêtes indépendantes, pas de sanctions contre les responsables israéliens impliqués dans le ciblage des médias. Ce silence donne carte blanche à l'armée israélienne pour poursuivre ses crimes contre les civils et les journalistes. Quand le criminel ne paie pas le prix de son acte, il le répète. Chaque journaliste tué à Gaza sans que le tueur ne soit inquiété est un feu vert envoyé à l'occupation pour continuer.

LA VÉRITÉ SOUS LES BOMBES : UNE CRISE HUMANITAIRE PARALLÈLE

Le ciblage des journalistes n'est pas isolé. Il s'inscrit dans une tentative plus large d'occulter l'image complète de ce qui se passe à Gaza. Pendant que des reporters tombent en martyrs, leurs collègues encore en vie documentent une catastrophe humanitaire sans précédent. Les files d'attente interminables devant les boulangeries de Gaza en sont le visage le plus cru. Depuis l'aube, des citoyens attendent pendant des heures pour obtenir un seul paquet de pain pour une famille de 6 ou 7 personnes. Un homme à mobilité réduite a raconté à Al Jazeera Mubasher qu'il était tombé de son fauteuil plusieurs fois à cause de la bousculade. Un autre a eu la main cassée dans la cohue et explique que ce pain doit lui suffire deux jours, faute de bois ou de gaz pour cuire à la maison. La crise du pain s'aggrave avec la fermeture des points de passage et l'interdiction d'importer la farine et le gaz. Avant la guerre, 600 camions entraient chaque jour. Aujourd'hui, l'occupation n'autorise que 30 à 50 camions. Le système "application" obligatoire pour récupérer le pain complique encore la situation pour les personnes âgées ou celles qui n'ont pas de smartphone. Ce sont précisément ces images que l'occupation veut cacher en visant les journalistes. Chaque photo d'un enfant attendant son tour, chaque reportage depuis un hôpital sans médicaments, chaque direct sous les décombres, dément la propagande israélienne et révèle l'ampleur du désastre.

LE JOURNALISME, CRIME DE GUERRE. LE SILENCE, CRIME AUSSI

Le droit international humanitaire est pourtant clair : les journalistes sont des civils et bénéficient

d'une protection totale tant qu'ils ne participent pas aux combats. Leur ciblage délibéré constitue un crime de guerre selon le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Mais sur le terrain, le droit est absent et la justice est ajournée. Gaza donne aujourd'hui une leçon cruelle au monde : dire la vérité en temps de génocide est devenu un crime puni de mort. Le journaliste palestinien paie de son sang le prix de la transmission de la souffrance de son peuple. Des dizaines de noms ont rejoint la liste des martyrs : cameramen, correspondants, réalisateurs, journalistes indépendants. Tous sont morts avec la caméra à la main au lieu d'une arme. Face à cela, le silence international est un crime parallèle. Chaque communiqué d'"inquiétude" sans sanction, chaque "préoccupation" sans action, offre à l'occupation un feu vert pour continuer le ciblage. La question centrale aujourd'hui est : qui protège les journalistes à Gaza ? Qui protège la vérité elle-même ? Si le ciblage des médias continue sans dissuasion, le monde sera privé de voir ce qui se passe à l'intérieur du blocus, et le récit des victimes restera incomplet, déformé. La mort d'Ahmed Washah n'est pas un chiffre de plus dans les statistiques. C'est une alerte : la guerre d'extermination ne vise pas seulement les corps, elle vise la mémoire, la documentation, le récit. Gaza n'est pas seulement une terre bombardée, c'est une histoire qu'on veut effacer. Mais malgré les frappes et les assassinats, les caméras des journalistes restent levées. La voix de Gaza reste audible, même difficilement. Et c'est là que réside la véritable défaite de l'occupation : quoi qu'il tue de journalistes, il ne pourra pas tuer la vérité. Le sang qui coule de la plume et de l'objectif du reporter deviendra un témoignage qui accusera le bourreau devant l'Histoire et la conscience humaine. Ce qu'il faut aujourd'hui,

d'hui, ce ne sont pas des déclarations de condamnation, mais une action internationale urgente : enquêtes indépendantes, sanctions contre les responsables du ciblage des journalistes, et protection réelle de la liberté de la presse dans les zones de conflit. Sans presse libre, il n'y a ni justice ni redevabilité. Et sans redevabilité, Gaza restera un cimetière ouvert... pour les humains et pour la vérité.

SEULEMENT 36 % DES CAMIONS D'AIDE CENSÉS ENTRER DANS LA RÉGION SONT ARRIVÉS

Le gouvernement palestinien à Gaza a déclaré que depuis le cessez-le-feu instauré en octobre, 54 023 camions d'aide avaient pu atteindre la bande de Gaza, ce qui ne représente que 36 % de la quantité attendue. Selon un communiqué publié par le bureau des médias du gouvernement à Gaza, l'armée israélienne a violé le cessez-le-feu à 3 338 reprises au cours d'une période de 251 jours, précisant qu'à la suite de ces violations et attaques, 1012 Palestiniens ont perdu la vie et 3 208 autres ont été blessés à Gaza. Le communiqué a noté également que « depuis le jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, 54 023 camions d'aide sont arrivés dans la bande de Gaza. Cela ne dépasse pas 36 % des 150 600 camions d'aide censés atteindre la bande de Gaza. » Il précise que l'occupant israélien aurait dû autoriser le passage de 20 600 personnes pour voyager à l'étranger depuis la bande de Gaza durant la période de cessez-le-feu, mais qu'il n'a autorisé le passage que de 7 417 personnes pendant ce laps de temps. Attirant l'attention sur le fait que l'armée israélienne poursuit sa politique de génocide systématique à l'encontre du peuple palestinien dans la bande de Gaza, le communiqué souligne que les conditions humanitaires à Gaza s'aggravent de jour en jour en raison du strict blocus israélien. Le communiqué appelle également les pays arabes et musulmans, en particulier les pays médiateurs, ainsi que la communauté internationale, à « contraindre Israël à respecter le cessez-le-feu. L'armée israélienne cible presque quotidiennement diverses zones de la bande de Gaza, malgré le cessez-le-feu conclu le 10 octobre 2025.

Hamza B.

LIBAN

Sept martyrs dans des frappes sionistes dans le sud du pays

Sept personnes sont tombées en martyrs dimanche dans une série de frappes aériennes sionistes ayant visé plusieurs zones du sud du Liban, a rapporté l'Agence de presse libanaise ANI. Selon un communiqué du Centre des opérations d'urgence sanitaire du ministère libanais de la Santé, cité par ANI, cinq personnes, dont un enfant et une femme, ont été tuées lors de frappes menées contre la localité de Sahmar (Békaa occidentale). Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban depuis le 2 mars dernier, s'est alourdi à 4.057 martyrs et 12.121 blessés, a annoncé samedi le ministère libanais de la Santé. L'entité sioniste poursuit ses agressions contre le Liban malgré l'entrée en vigueur d'un accord de cessez-le-feu.

SOUDAN

Le CS de l'ONU alarmé par le renforcement des FSR autour d'El-Obeid

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé, samedi, sa vive inquiétude face aux informations faisant état d'un important déploiement de renforts militaires des Forces de soutien rapide (FSR) autour d'El-Obeid, capitale de l'État du Kordofan du Nord. Dans un communiqué, les membres du Conseil ont fait part de leurs préoccupations concernant le « risque imminent d'atrocités de masse » et ont exigé que les FSR mettent immédiatement fin à leur offensive, soulignant le danger d'une éventuelle attaque terrestre contre la ville. Selon le Conseil, cette nouvelle escalade risque d'aggraver davantage une situation humanitaire déjà critique dans les États

du Kordofan. Par ailleurs, l'organe onusien a appelé toutes les parties au conflit à protéger les civils et à respecter leurs obligations au regard du droit international, en rappelant notamment les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Djeddah. Les membres du Conseil se sont également déclarés particulièrement préoccupés par la recrudescence des frappes de drones et ont insisté pour que les auteurs d'exactions soient tenus responsables de leurs actes. Le Conseil a, en outre, souligné l'importance de garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave, tout en exhortant les pays étrangers à s'abstenir de toute ingérence extérieure dans le conflit.

Réaffirmant son attachement à l'intégrité territoriale du Soudan, le Conseil de sécurité a rejeté toute tentative des FSR de mettre en place une « autorité gouvernementale parallèle ». Enfin, les membres du Conseil ont appelé les parties belligérantes à cesser immédiatement les combats. Le Soudan est plongé dans un conflit depuis avril 2023, lorsque des affrontements ont éclaté entre l'armée et les FSR autour du projet d'intégration de cette force paramilitaire au sein des forces armées régulières. Cette guerre a provoqué l'une des pires crises humanitaires au monde, faisant des dizaines de milliers de morts et près de 13 millions de déplacés.

FORTES CHALEURS

L'erreur que tout le monde fait !

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, boire un grand verre d'eau glacée quand il fait très chaud est une bien mauvaise idée.

EAU GLACÉE : UN MESSAGE TROMPEUR POUR LE CORPS

Lorsqu'il fait très chaud, il est important de rester bien hydraté en buvant régulièrement. Mais contrairement aux idées reçues, boire un grand verre d'eau glacée n'est pas forcément la solution idéale. Lorsqu'il fait chaud, le corps se régule pour maintenir la température interne à un niveau constant, aux alentours de 37°C. Quand la température ambiante est supérieure à la température de notre corps, ce dernier transpire pour nous rafraîchir. Or, boire un verre d'eau glacée procure une sensation agréable de fraîcheur. Cependant, cela n'a aucune action sur notre température corporelle. Pire encore, boire un liquide très froid pourrait envoyer un message trompeur à notre organisme en lui indiquant de ralentir le processus de sudation qui permet d'éliminer la chaleur. Avec une boisson très fraîche, le corps pourrait chercher à se réchauffer en frissonnant. « Une boisson très froide va aussi provoquer la constriction des vaisseaux sanguins autour de l'estomac, ce qui peut ralentir la digestion et entraîner des crampes d'estomac, particulièrement lorsque cette eau est consommée pendant qu'on mange » indique le gouvernement du Québec. « Pour se rafraîchir, il faut s'hydrater mais aussi mouiller sa peau – en appliquant des linges humides, en pulvérisant de l'eau (avec un vaporisateur de jardinage par exemple), en prenant des bains ou des douches tièdes sans s'essuyer – et favoriser l'évaporation de cette eau en faisant circuler de l'air – ventilateur, courant d'air, éventail, etc » précise l'association de consommateurs UFC



Que Choisir.

FAUT-IL BOIRE UNE BOISSON CHAUDE POUR SE RAFRAÎCHIR ?

Au contraire, certaines personnes affirment qu'en cas de fortes chaleurs, rien de mieux qu'une boisson chaude pour s'hydrater correctement. Cette théorie tient du fait qu'en réchauffant le corps de l'intérieur, on forcerait notre organisme à accélérer le processus de sudation pour faire baisser la température. Problème : le liquide perdu par la transpiration doit être remplacé pour éviter la déshydratation. Pour réguler la température et éviter la déshydratation, rien ne vaut les boissons fraîches, voire tièdes. Cela permet de rester hydraté tout en évitant au corps une dépense trop importante d'énergie pour réguler sa température.

VOICI POURQUOI IL EST MAUVAIS DE BOIRE DE L'EAU À CETTE TEMPÉRATURE, SELON LES EXPERTS !

Après un grand verre d'eau,

certaines personnes ressentent des maux de ventre. Cela peut être dû à la température de l'eau.

LE FROID ENTRAÎNE UNE VASOCONSTRICTION

Vous l'avez peut-être déjà vécu : après un grand verre d'eau froide, vous ressentez rapidement des maux de ventre. « Un grand verre d'eau froide entraîne une vasoconstriction : c'est-à-dire que les vaisseaux sanguins qui vont irriguer l'estomac vont se refermer et la digestion est ralentie. C'est la double peine : non seulement, vous ne buvez pas beaucoup, le cerveau se manifeste rapidement mais en plus, vous risquez d'avoir mal au ventre » explique Jimmy Mohamed, médecin. Au contraire, le spécialiste recommande de boire une eau à température ambiante, voire légèrement fraîche.

L'EAU TRÈS FROIDE : UNE MAUVAISE IDÉE, MÊME LORSQU'IL FAIT TRÈS CHAUD

Si l'eau très froide en pleine

hiver n'est pas véritablement un réflexe, il serait possible de se dire qu'en plein milieu de l'été, ce verre pourrait soulager de la chaleur excessive. Pourtant, ce n'est pas du tout un bon réflexe. « La température des boissons n'aurait pas d'impact direct sur la température corporelle. Pire, les liquides très froids peuvent envoyer un mauvais message à notre organisme, lui indiquant de ralentir le processus de sudation qui permet d'éliminer la chaleur excédentaire. Le corps pourrait même chercher à se réchauffer et frissonner inutilement » explique l'Agence Science Presse, au Canada. Au contraire, boire une eau chaude semblerait a priori une meilleure idée. Cependant, une boisson chaude entraîne une sudation plus importante, ce qui pourrait conduire à la déshydratation. Dans une étude, des chercheurs de l'université d'Ottawa indiquent que boire chaud peut rafraîchir le corps, uniquement si la sueur supplémentaire produite peut s'évaporer. En bref, même lorsqu'il fait très chaud, la boisson idéale est celle à température ambiante.

Pourquoi les mycoses sont-elles plus fréquentes en été ?

Vous l'avez peut-être déjà remarqué : les mycoses ont tendance à être plus fréquentes en été. Cela est simplement dû à la chaleur et à l'humidité de la saison.

LES MYCOSES SONT FAVORISÉES PAR LA TRANSPIRATION ET L'HUMIDITÉ

D'après la Société française de dermatologie, une mycose est une infection causée par de minuscules champignons. « Elles peuvent affecter la surface de la peau et des muqueuses, les ongles et le cuir chevelu. Les symptômes sont différents selon la partie du corps atteinte, et selon les divers genres de champignons microscopiques en cause : Candida, Dermatophytes, Malassezia » indique la SFD. Ainsi, les mycoses les plus fréquentes se développent sur la peau, les ongles ou au niveau des parties génitales. Les symptômes varient en fonction du type de mycose. Le plus souvent, une mycose entraîne des démangeaisons, un changement d'aspect de la zone touchée. Cette dernière

peut devenir rouge ou présenter une desquamation.

Et l'été, le développement des mycoses a tendance à être très fréquent. Cela est dû à plusieurs facteurs notamment :

La transpiration excessive due à la chaleur. Celle-ci favorise le développement des petits champignons ;

Le port de vêtements serrés et en matière synthétique. Ces matières aident à la prolifération des mycoses ;

L'humidité persistante après une baignade à la mer ou à la piscine. Cette humidité favorise les infections ;

Il en est de même pour la fréquentation des lieux humides comme les vestiaires des piscines. Les champignons y prolifèrent plus facilement et contaminent les personnes.

Il est conseillé de consulter un médecin lorsque la mycose s'étend rapidement, si elle crée de plus en plus de désagréments ou si la mycose s'étend sur les ongles, la plante des pieds ou le cuir chevelu. De plus, il est important de consulter si la personne souffre de troubles circulatoires dans les jambes ou

de diabète.

COMMENT SOIGNER UNE MYCOSE DE LA PEAU ?

Pour se débarrasser d'une mycose de la peau, le traitement consiste en un antifongique local. « Ces traitements sont souvent suffisants pour traiter des cas de mycoses cutanées peu étendues et peu profondes. Les substances qu'ils contiennent appartiennent à différentes familles chimiques, d'efficacité à peu près équivalente. La forme utilisée (crème, émulsion, poudre ou solution) et la durée du traitement varient selon les cas » indique le site santé du gouvernement. D'ailleurs, « une partie de ces traitements est disponible sans ordonnance. Néanmoins, seules les mycoses déjà diagnostiquées et bien connues peuvent être traitées en automédication » précisent les experts. Si vos mycoses sont étendues ou difficiles à soigner, un traitement par voie orale peut être nécessaire.

ANTI-OBÉSITÉ
Ce changement va tout accélérer

Jusqu'à présent, seuls certains médecins pouvaient prescrire les traitements les plus récents contre l'obésité. Mais cela change dès aujourd'hui. Les conditions d'accès à plusieurs médicaments majeurs viennent d'être assouplies en France. Une évolution qui pourrait transformer l'accompagnement des patients souffrant d'obésité.

UNE DÉCISION ATTENDUE, UNE PRESCRIPTION ÉLARGIE

L'Agence française de sécurité du médicament (ANSM) a annoncé une nouvelle réglementation concernant les analogues du GLP-1 utilisés dans le traitement de l'obésité. À compter de lundi, tous les médecins, généralistes compris, sont autorisés à prescrire ces traitements, dont Wegovy, Mounjaro et Saxenda. Jusque-là, seuls les spécialistes ou les professionnels des structures de prise en charge de l'obésité étaient habilités à les délivrer.

Cette mesure vise à favoriser un accès plus large et plus rapide aux traitements, dans un contexte de hausse constante de l'obésité en France, notamment chez les jeunes adultes et les adolescents.

DES MÉDICAMENTS À SURVEILLER DE PRÈS

Ces traitements reposent sur des analogues du GLP-1, une hormone qui régule l'appétit. Leur efficacité a été démontrée dans la réduction du poids corporel, mais leur usage doit être encadré. Certains d'entre eux, comme Mounjaro, n'ont pas encore d'autorisation de mise sur le marché (AMM) dans le traitement spécifique de l'obésité, même s'ils sont disponibles sur prescription nominative.

L'élargissement de la prescription s'accompagne donc d'un rappel des précautions : ces médicaments doivent être prescrits en association avec un suivi médical et nutritionnel adapté, dans le cadre d'une prise en charge globale du surpoids.

UN ESPOIR RENFORCÉ POUR LES PATIENTS

Cette évolution réglementaire représente un espoir pour de nombreux patients dont la prise en charge était jusqu'ici freinée par des contraintes d'accès. En donnant à tous les médecins la possibilité de prescrire ces traitements.

Les pharmaciens seront également encadrés dans la délivrance de ces médicaments, qui ne pourront être remis qu'en quantité mensuelle, afin d'éviter les mésusages et les ruptures d'approvisionnement. Cette mesure marque une avancée importante vers une prise en charge plus équitable et mieux répartie sur le territoire.



Selection du jour

TF1

20h10

Camping

Avec Franck Dubosc, Gérard Lanvin, Mathilde Seigner, Claude Brasseur, Mylène Demongeot, Antoine Duléry, Christine Citti, Frédérique Bel, Laurent Olmedo, Abbès Zahmani, Ari Vatanen, Bernard Montiel, Emanuel Booz, Emmanuelle Galabru

Dans la comédie "Camping 2" (2010), le récit reprend alors que le mois de juillet a enfin sonné le temps des vacances. Jean-Pierre Savelli (Richard Anconina) est enthousiaste à l'idée de passer des moments ensoleillés avec sa compagne, Valérie, et leur fille, Liza. Pendant qu'il s'affaire à tous les détails de leur départ, notamment dans la préparation de l'itinéraire et des activités, la situation prend un tournant inattendu. Valérie lui annonce qu'elle souhaite faire une pause dans leur relation, laissant Jean-Pierre dévasté mais déterminé à ne pas annuler leurs plans.



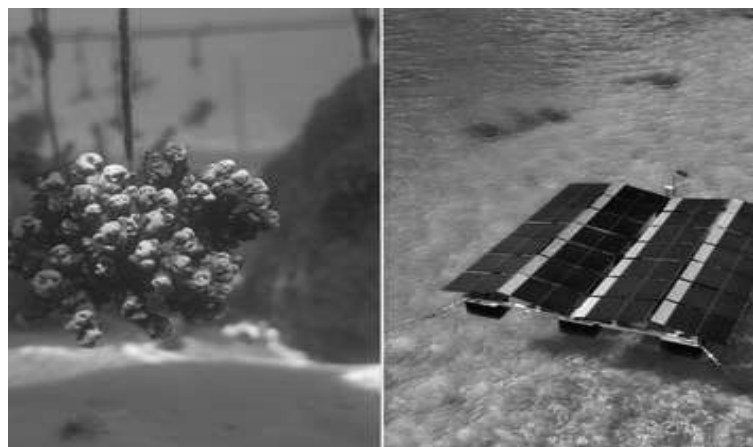
5

20h05

Sur le front

Réalisateur : Antoine Leclair

Surprenant : il y a des coraux partout en France même en Méditerranée et en Bretagne. Saviez-vous que la moitié des coraux de Guadeloupe ont disparu en quelques années ? Des idées incroyables émergent pour faire revivre ces lieux qui nous font rêver et même les touristes ont un rôle à jouer. Hugo Clément nous montre les projets les plus ambitieux et ça marche !



2

20h10

Meurtres au paradis



Avec Don Gilet, Élisabeth Bourguine, Don Warrington, Tobi Bakare, Shantol Jackson, Shaquille Ali-Yebuah, Catherine Garton, Siân Reeves, Anna Savva

Sept ans après la mystérieuse disparition de leur fils Benjamin en mer, Giles Parry et son ex-femme Cara se retrouvent à Sainte-Marie pour lui rendre hommage. Depuis ce drame, Giles s'est immergé dans la chasse aux monstres marins, obsédé par le Lusca, une créature légendaire du folklore local. Mais lorsque le corps de Giles est repêché, marqué de blessures évoquant les tentacules du Lusca, la frontière entre réalité et mythe s'effrite. Mervin Wilson, fidèle à son scepticisme, refuse d'y voir autre chose qu'un crime rationnel.

6

20h10

Argentine - Autriche

À l'occasion de la 2e journée du groupe J de la Coupe du monde 2026, l'Argentine et l'Autriche se retrouveront pour une confrontation qui s'annonce particulièrement disputée. Après leur entrée en lice dans la compétition, les deux sélections tenteront de décrocher un résultat positif afin de se rapprocher d'une qualification pour la phase à élimination directe.

Dans un groupe également composé de l'Algérie et de la Jordanie, chaque point pourrait avoir une importance capitale avant la dernière journée. L'Argentine, championne du monde en 2022, abordera cette rencontre avec l'ambition de confirmer son statut parmi les favoris du tournoi.



3

20h10

La chance de ma vie

Avec Virginie Efira, François-Xavier Demaison, Armelle Deutsch, Raphaël Personnaz, Thomas Ngijol, Brigitte Roüan, Elie Semoun, Yves Jacques, Marie-Christine Adam, Francis Perrin Julien (François-Xavier Demaison) a un sérieux problème. Depuis son plus jeune âge, il porte la poisse à toutes les femmes qui s'éprennent de lui. Joanna (Virginie Efira) va vite l'apprendre à ses dépens le jour où elle le croise. Une carrière en plein décollage, une vie amoureuse qui semblait enfin prendre un bon tournant, tout cela risque de bien changer...



9

20h25

Coyote Girls

Avec Piper Perabo, Adam Garcia, John Goodman, Maria Bello, Izabella Miko, Tyra Banks, Bridget Moynahan, Melanie Lynskey, Del Pentecost, Michael Weston, LeAnn Rimes, Bud Cort, Victor Argo, Frank Medrano

Violet Sanford (Piper Perabo), une jeune femme de 21 ans, poursuit son rêve de devenir chanteuse à New York après avoir quitté sa petite ville du New Jersey et sa famille. Pourtant, la réalité de la grande ville est bien éloignée de ses espérances. Face à une série de désillusions et d'échecs, elle commence à perdre sa confiance en elle, sombrant dans la dépression et le doute. Dans cette période sombre, elle croise Kevin (Adam Garcia), un séduisant Australien qui devient son soutien et croit en son potentiel.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

1,44 LA PRODUCTION libyenne en pétrole brut a atteint 1,44 million de barils par jour, son plus haut niveau depuis 2013.

DISCUSSIONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'IRAN

Un accord a été trouvé sur le nucléaire iranien, la question libanaise reste en stand-by

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Ishaq Dar, a affirmé hier, que les discussions entre les États-Unis et l'Iran avaient « considérablement progressé ». Dans un entretien accordé à Al Arabiya à l'occasion de sa visite au Caire, Dar a dit avoir « confiance » dans la capacité des deux parties à parvenir à un accord final. Il a toutefois estimé que la prochaine phase des négociations entre Washington et Téhéran serait « plus difficile ».

Selon lui, un accord a été trouvé sur la réduction du niveau d'enrichissement du stock nucléaire iranien et les deux parties sont parvenues à la conclusion que la diplomatie constituait la seule solution.

Le chef de la diplomatie pakistanaise a également indiqué qu'aucun droit de passage ne serait imposé dans le détroit d'Ormuz pendant une période de 60 jours, précisant qu'aucune redevance ne serait appliquée ni pour le transit ni pour les services.

Ishaq Dar a par ailleurs annoncé que trois équipes techniques se trouvaient actuellement en Suisse pour examiner les questions liées au programme nucléaire iranien, aux avoirs iraniens gelés ainsi qu'à la situation au Liban.

Les délégations américaine et iranienne participent actuellement à des discussions en Suisse, après la signature mercredi

d'un protocole d'accord visant à mettre fin à plusieurs mois de conflit au Moyen-Orient et à permettre la réouverture du détroit d'Ormuz. Les négociations, organisées à Bürgenstock, sont conduites par le vice-président américain JD Vance. La délégation iranienne est représentée par le président du Parlement Mohammad Bagher Ghalibaf et le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi, sous médiation pakistanaise.

DÉBLOCAGE DE 6 MILLIARDS DE DOLLARS D'AVOIRS GELÉS AU QATAR DANS LE CADRE D'UN ACCORD PRÉLIMINAIRE AVEC WASHINGTON

Le président iranien Massoud Pezeshkian a déclaré hier, que les 6 milliards de dollars d'avoirs iraniens gelés au Qatar seraient restitués à Téhéran dans le cadre d'un accord préliminaire conclu avec les États-Unis.

« Avec le début des négociations, les 6 milliards de dollars que nous détenons au Qatar seront débloqués », a affirmé Pezeshkian dans une déclaration relayée par la télévision d'État iranienne IRIB.

Le président iranien a également réaffirmé que son pays ne renoncerait pas à son programme d'enrichissement d'uranium. « Ce qui est certain, c'est que nous n'abandonnerons jamais notre droit à enrichir l'uranium, et l'autre partie sera contrainte de l'accepter », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, les délégations américaine et iranienne sont arrivées tôt dimanche en Suisse pour des négociations techniques menées dans le cadre d'un protocole d'accord signé mercredi dernier, visant à mettre fin à plusieurs mois de conflit au Moyen-Orient et à permettre la réouverture du détroit d'Ormuz. Les discussions,



qui se tiennent à Bürgenstock, sont conduites par le vice-président américain JD Vance. La délégation iranienne est représentée par le président du Parlement Mohammad Bagher Ghalibaf et le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi, sous médiation pakistanaise.

TRUMP : « IL N'Y AURA « AUCUN PÉAGE » DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ PENDANT 60 JOURS »

De son côté, le président américain Donald Trump a déclaré samedi qu'aucune redevance maritime ne sera autorisée dans le détroit d'Ormuz pendant le cessez-le-feu actuel de 60 jours, avertissant que Washington pourrait ensuite imposer ses propres péages.

Après ces 60 jours, des frais pourraient être perçus pour les « services rendus en tant qu'ange gardien » aux nations du Moyen-Orient afin d'assurer le « remboursement des coûts » passés et futurs, dans le cas où un accord final ne serait pas conclu, a déclaré Trump.

« Il n'y aura aucun péage (...) sauf s'ils sont imposés par et pour les États-Unis d'Amérique », a écrit le président américain sur sa plateforme de réseaux sociaux Truth Social.

Cet ultimatum fait suite à une annonce du quartier général central Khatam al-Anbiya de l'Iran, selon laquelle cette voie maritime sera fermée en raison de présumées violations par les États-Unis de leurs engagements ainsi que de violations du cessez-le-feu au Liban par Israël.

Cependant, le Commandement central américain (CENTCOM) a rejeté cette affirmation, assurant que les forces américaines restent « présentes et vigilantes » afin de garantir le respect de tous les aspects de l'accord, ajoutant que le trafic maritime demeure « intact ».

« L'Iran ne contrôle pas le détroit d'Ormuz », a déclaré au média Axios le porte-parole du CENTCOM, le capitaine Tim Hawkins.

R.I

Post scriptum

Par : B. Khemis

Face à une évolution démographique rapide et à une population qui gagne chaque année en poids et en exigences, l'Algérie a fait un choix stratégique : tracer une trajectoire claire vers une économie hors hydrocarbures. L'objectif est simple mais ambitieux : assurer un avenir stable à sa jeunesse en créant un marché de l'emploi dynamique et positif dans tous les secteurs porteurs. De l'agriculture à l'aquaculture, des nouvelles technologies à l'intelligence artificielle, des start-up à l'industrie, en passant par les filières textile et chaussure, les autorités misent sur tous les leviers pour diversifier la base productive du pays.

Avec plus de 70% de sa population âgée de moins de 35 ans, l'Algérie ne peut plus fonder sa croissance uniquement sur la rente pétrolière. Le défi est de convertir ce dividende démographique en force économique. Pour cela, l'État a décidé de « booster par tous les moyens » les secteurs créateurs d'emplois. Dans l'agriculture, les programmes d'irrigation et de mise en valeur des terres sahariennes visent l'autosuffisance alimentaire et l'exportation. L'aquaculture, longtemps négligée, devient une filière prioritaire pour exploiter les 1600 km de côtes et réduire la facture d'importation de poisson. Dans le numérique, l'Algérie mise sur l'IA et les start-up. Incubateurs, fonds d'investissement et simplifications administratives sont déployés pour que la généra-

Une jeunesse au cœur de la stratégie de la diversification économique

tion code, data et e-commerce ne parte plus chercher ailleurs ce qu'elle peut construire ici. L'industrie revient aussi sur le devant de la scène, avec un focus sur les filières où l'Algérie a un avantage comparatif : le textile, pour reconquérir le marché local et africain, et la chaussure, ce secteur qui avait fait de Constantine « L'Italie de l'Afrique » dans les années 90.

LES INFRASTRUCTURES, COLONNE VERTÉBRALE DE LA DIVERSIFICATION

Aucune diversification n'est possible sans logistique. L'Algérie accélère donc la modernisation de ses infrastructures stratégiques pour renforcer son intégration territoriale et soutenir cette mutation économique. Autoroutes, réseaux de distribution, lignes ferroviaires et liaisons interafricaines sont au centre de cette offensive.

Invité jeudi dernier, de l'émission « L'Invité du jour », le docteur en économie et professeur à l'Université d'Alger, Mohamed Bacha, résume l'enjeu : « le chemin de fer constitue la voie par excellence du développement économique et social ». Pour lui, le projet de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, longue de plus de 2 000 kilomètres et reliant le Nord méditerranéen au Grand Sud saharien, est un tournant. « Ce projet permettra de désenclaver le Sud et de faire passer cette

région du statut de simple zone d'extraction de matières premières à celui de véritable pôle de production », souligne-t-il. L'histoire du rail algérien illustre cette ambition retrouvée. Au lendemain de l'indépendance, le pays ne comptait que 1000 km de voies. Les efforts des années 1970-1980 ont porté le réseau à plus de 4000 km avant une stagnation dans les années 90. Le réseau atteint aujourd'hui près de 5800 km. Mohamed Bacha rappelle que le transport ferroviaire surpasse largement la route en coûts logistiques, rapidité et capacité. « C'est ce qui a fait l'essor économique des États-Unis », note-t-il.

TROIS ROCADES POUR RÉÉQUILIBRER LE TERRITOIRE

La stratégie ferroviaire s'articule autour de trois grandes rocares. La rocade Nord relie les grandes villes et accompagne la modernisation des ports pour fluidifier les exportations hors hydrocarbures. La rocade des Hauts Plateaux, entre Est et Ouest, vise à rééquilibrer le développement et à dynamiser les régions de l'intérieur, trop longtemps à l'écart. Enfin, la rocade Sud, avec ses pénétrantes et boucles ferroviaires, est le levier majeur pour intégrer économiquement le Sahara et connecter l'Algérie à ses voisins du Sahel dans une logique de commerce interafricain.

Pour Mohamed Bacha, ces projets dépassent le transport. « Ils s'inscrivent dans une vision globale de l'aménagement du territoire, longtemps reléguée au second plan ». L'économiste plaide pour un renforcement de la planification stratégique nationale afin de mieux coordonner les secteurs et fixer des objectifs à moyen et long terme.

GARA DJEBILET : DU MINÉRAI À L'INDUSTRIE

Symbole de cette diversification, le projet de Gara Djebilet dépasse le simple investissement minier. Avec 3,5 milliards de tonnes de réserves de minerai de fer, il compte parmi les plus grands gisements au monde. Mais l'enjeu n'est pas d'exporter du brut. Le plan est clair : exploiter, transformer sur place, créer une sidérurgie intégrée et générer des milliers d'emplois qualifiés. Le chemin de fer Alger-Tamanrasset-Gara Djebilet est justement pensé pour évacuer le minerai et faire du Sud un pôle industriel à part entière.

Agriculture, aquaculture, IA, start-up, textile, chaussure, mines : l'Algérie ne cherche plus un secteur miracle mais un bouquet de filières. L'État met les infrastructures, le cadre réglementaire et le financement. Aux jeunes, aux entrepreneurs et aux investisseurs revient la tâche d'innover et de produire.

B.KH